

**Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique
et des Ressources Halieutiques**

Burkina Faso
Unité - Progrès - Justice

Secrétariat Général

Direction Générale des Ressources en Eau
Direction Générale de l'Assainissement EUE
Office National de l'Eau et de l'Assainissement
DGRE-DGAEUE-ONEA

**Programme National d'Approvisionnement
en Eau Potable et d'Assainissement à l'horizon 2015**

[PN-AEPA 2015]

**RAPPORT SECTORIEL BILAN ANNUEL
AU 31 DECEMBRE 2009
&
PROGRAMMATION 2010**

Février 2010

Table des matières

RESUME EXECUTIF 2009 DU PN-AEPA.....	1
INTRODUCTION	3
I- VOLET RURAL.....	4
RAPPELS DES RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2009.....	6
1. BILAN D'EXECUTION DU VOLET AEP AU 31/12/2009.....	8
1.1. Situation de l'Approvisionnement en Eau Potable (AEP).....	8
1.2. Taux de points d'eau modernes fonctionnels (PEM=forages + puits modernes).....	11
1.3 Taux d'AEPS fonctionnelles (mini réseau d'AEP et Poste d'Eau Autonome)	12
1.4 Proportion d'AEPS gérées par délégation	13
1.5 Commentaires sur la situation de l'AEP	14
1.6 Récapitulatif des réalisations communautaires en AEP	16
1.7 Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 2006 à 2009	20
2. BILAN D'EXECUTION DU VOLET ASSAINISSEMENT EAUX USEES ET EXCRETAS (AEUE) AU 31/12/2009.....	22
2.1 Bilan d'exécution physique et financière des infrastructures.....	22
2.2 Taux d'équipement en latrines	26
2.3 Proportion de latrines publiques gérées par délégation.....	27
2.4 Commentaire sur la situation de l'Assainissement EUE.....	27
3. RECAPITULATIF DES COUTS DE REALISATION DES INFRASTRUCTURES AU 31/12/2009	28
3.1. Bilan financier global des réalisations AEP.....	28
3.2. Commentaires sur le bilan financier des infrastructures AEP	29
3.3. Bilan financier global des réalisations AEUE	30
3.4. Commentaires sur le bilan financier des infrastructures AEUE	31
4. ELABORATION DES PCD-AEPA	32
4.1. Proportion de PCD-AEPA disponibles	32
4.2. Commentaires sur l'état d'élaboration des PCD-AEPA	32
5. SITUATION DU CADRE UNIFIE D'INTERVENTION.....	33
<i>AXE 1 : Renforcement des capacités de gestion du secteur AEPA</i>	<i>33</i>
<i>AXE 2 : Renforcement des capacités de gestion du service public de l'eau.</i>	<i>36</i>

<i>AXE 3 : Renforcement des capacités de management et d'exécution des travaux et services</i>	37
<i>AXE 4 : Mise en place des instruments du PN-AEPA</i>	38
CONCLUSION / VOLET RURAL	41
PROGRAMMATIONS 2010	42
1. Programmation AEP	42
2. Programmation Assainissement EUE	44
3. Programmation physique et financière des PCD-AEPA.....	46
4. Situation comparée de la programmation financière 2010 avec la planification OMD et la programmation BPO 2010.	47
II- VOLET URBAIN	50
1 LE CONTEXTE	52
2 PRESENTATION DU PROGRAMME	53
2.1 Les objectifs du PN-AEPA en milieu urbain.....	53
2.2 Les résultats attendus du PN-AEPA.....	53
2.3 Les principales activités du PN-AEPA.....	53
2.4 Mise à jour du plan d'investissement	54
3 DESCRIPTION DES OPERATIONS	55
3.1 Eau potable.....	55
3.1.1 Ouagadougou.....	55
3.1.2 Hors Ouagadougou.....	56
3.2 ASSAINISSEMENT	58
3.2.1 ASSAINISSEMENT AUTONOME	58
3.2.2 ASSAINISSEMENT PUBLIC ET SCOLAIRE	58
3.2.3 ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	59
3.2.4 ELABORATIONS DE PLANS STRATEGIQUES D'ASSAINISSEMENT	59
3.3 Renforcements de capacité.....	59
3.3.1 Assistance technique A la MOZ	59
3.3.2 PEA (GTZ).....	59
4 SYNTHESE DE L'AVANCEMENT DU PROGRAMME	60
4.1 Synthèse de l'avancement physique au 31/12/2009	60

4.1.1	EAU – SYNTHÈSE DE L’AVANCEMENT PHYSIQUE au 31/12/2009.....	60
4.1.2	ASSAINISSEMENT – synthèse de l’avancement physique au 31/12/2009.....	60
4.2	Commentaire sur l’avancement Physique	61
4.2.1	Eau –commentaire sur l’avancement.....	61
4.2.2	Assainissement-commentaire sur l’avancement physique.....	62
4.3	Problèmes rencontrés	63
4.4	Prévision 2010.....	63
4.4.1	EAU – Prévision 2010.....	63
4.4.2	ASSAINISSEMENT – prévision 2010.....	64
4.5	Synthèse de l’exécution financière.....	65
4.5.1	Réalisation financière au 31/12/2009	65
4.5.2	Prévision exécution financière 2010.....	65
5	LES INDICATEURS DE PERFORMANCE	66
5.1	Les indicateurs de résultat	66
5.2	Les indicateurs d’activité	66
5.3	Les indicateurs de performance pour la gestion du volet urbain du PN-AEPA	67

RESUME EXECUTIF 2009 DU PN-AEPA

Pour l'exercice 2009 du PN-AEPA, le bilan des réalisations est le suivant:

VOLET APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

1) Milieu rural

Au total 1222 nouveaux ouvrages d'AEP et 466 réhabilitations ont été réalisés au cours de l'année 2009. La répartition en est la suivante :

- ✓ 1041 forages neufs et 390 réhabilitations de forages ;
- ✓ 129 puits moderne neufs et 30 réhabilitations de puits ;
- ✓ 52 AEPS neuves et 46 réhabilitations.

Le bilan financier fait ressortir que **14 558,47** millions de FCFA ont été injectés pour les réalisations ci-dessus dont **13 008** millions pour les nouvelles réalisations et **1 550,34** millions pour les réhabilitations.

Cependant les données de l'INOH 2009 donnent une situation des réalisations beaucoup plus importantes que celles communiquée ci-dessus. En effet l'inventaire montre que 1 694 PEM (sans les réalisations privées) ont été réalisés dont 1427 forages et 267 puits modernes. L'inventaire donne 32 AEPS neuves réalisées.

En se basant sur les données de l'INOH 2009, le cumul des réalisations des points d'eau modernes (forages et puits) sur la période 2006-2009 s'établit à **6 296**. Le besoin pour atteindre les OMD étant estimé à 12 525 PEM, il ressort que l'ensemble de ces réalisations contribue pour **50,27%** aux objectifs du PN-AEPA.

Pour les AEPS, le cumul des réalisations sur les quatre années est de 1457 bornes fontaines d'où un taux de contribution de **23,1%** à l'atteinte des OMD.

2) Milieu urbain

La synthèse de l'avancement physique au 31/12/2009 est la suivante :

EAU	Unité	Cumul réalisé 2007-2008	Prévision	Réalisé	Taux de réalisation 2009	Cumul réalisé au 31/12/2009	Objectif 2015	Contribution à l'atteinte des OMD
			2009	2009	%			%
Augmentation de la capacité de stockage	m3	15 000	6 500	150	2%	15 150	27 450	55,2%
Augmentation de la longueur du réseau	Km	1 131,1	299,95	333,16	111%	1 464	3 227,0	45,4%
Nombre de branchements neufs	Nbre	49 450	16 887	17 307	102%	66 757	172 096	38,8%
Nombre de BF neuves	Nbre	564	125	102	82%	666	2 631	25,3%
Augmentation de la capacité de production	m3/j	8 272	1 540	820	53%	9 092	64 863	14,0%

VOLET ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET EXCRETA

1) Milieu rural :

On a enregistré 4485 réalisations de latrines au cours de l'année 2009. Ces latrines se répartissent comme suit :

- ✓ 910 latrines réalisées dans les écoles dont 291 réservées aux filles ;
- ✓ 126 latrines réalisées dans les centres de santé ;
- ✓ 143 latrines dans les lieux publics (marchés et gares) ;
- ✓ 3306 latrines familiales.

Le coût global de ces réalisations est de **1 827,2** millions de FCFA pour une prévision financière de **3 588,7** millions FCFA soit un taux de réalisation financière de **51,4%** pour l'ensemble des infrastructures d'AEUE.

Concernant les taux d'équipement, les centres de santé sont les mieux équipés avec un taux de 75 %. Ensuite viennent les écoles avec un taux d'équipement de 58,8 %. Et enfin, les lieux publics équipés à 30 %.

2) Milieu urbain :

La synthèse de l'avancement physique au 31/12/2009 est la suivante :

Assainissement	unité	Cumul réalisé 2007-2008	Prévision 2009	Réalisé 2009	Taux de réalisation 2009	Cumul réalisé au 31/12/2009	Objectif 2015	Contribution à l'atteinte des OMD
Nombre de plans stratégiques d'assainissement	Nbre	2	11	11	100%	13,0	29	44,8%
Nombre d'ouvrages d'assainissement des ménages exécutés	Nbre	13 073	21 500	15 008	70%	28 081,0	222 000	12,6%
Nombre d'ouvrages s'assainissement scolaires et publics exécutés	Nbre	159	403	178	44%	337,0	900	37,4%
Nombre de station d'épuration construite	Nbre	1	0	0		1,0	1	100,0%
Nombre de raccordés au réseau collectifs	Nbre	229	110	97	88%	326,0	2 688	12,1%

Introduction

Le programme national d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (PN-AEPA) constitue l'instrument par lequel le Burkina Faso, conformément à son Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), vise à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans le secteur AEPA. Il s'agit de réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de personnes, en milieu urbain et rural, n'ayant pas un accès adéquat à l'eau potable et à l'assainissement en 2005, selon les critères, normes et indicateurs adoptés en la matière.

Le PN-AEPA concrétise l'approche programme retenue par le Gouvernement pour l'atteinte des OMD dans le domaine de l'AEPA. C'est le cadre programmatique national pour le développement du secteur AEPA dans les dix prochaines années. Il s'intègre également dans la stratégie nationale de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)

L'objectif global du programme est d'améliorer la qualité de vie de la population en assurant un accès équitable et adéquat à l'eau potable et à l'assainissement d'ici 2015 dans un cadre de gestion durable et équilibré de la ressource en eau. Il est sous tendu par quatre objectifs spécifiques qui sont :

- augmenter équitablement et durablement l'accès à l'eau potable
- augmenter équitablement et durablement l'accès à l'assainissement EUE
- contribuer à garantir d'ici 2015 la disponibilité de l'eau en qualité et en quantité pour satisfaire tous les usages dans un cadre de gestion intégrée des ressources en eau par la mise en œuvre des huit (8) domaines d'actions du PAGIRE
- accroître l'efficacité des acteurs intervenant dans la mise en œuvre des activités par le renforcement des capacités institutionnelles.

Le présent rapport sectoriel national bilan annuel au 31 décembre 2009 est présenté selon la structuration du PN-AEPA, en un volet RURAL dont la mise en œuvre est coordonnée par la Direction Générale des Ressources en Eau et un volet URBAIN mis en œuvre par l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).

Pour le VOLET RURAL, le bilan national annuel est établi sur la base des bilans régionaux approuvés par les Comités régionaux de pilotage du PN-AEPA qui se sont déroulés du 23 novembre au 1er décembre 2009.

Pour le VOLET URBAIN, le bilan annuel est établi par l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).

I- Volet Rural

Sigles et abréviations

AEP	: Approvisionnement en Eau Potable
AEPA	: Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AEPS	: réseau d'Adduction d'Eau Potable Simplifié : mini-réseau d'AEP
AUE	: Associations des Usagers de l'Eau
CFE	: Contribution Financière en matière d'Eau
CNP	: Comité National de Pilotage
CRP	: Comité Régional de Pilotage
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSPS	: Centre de Santé et de Promotion Sociale
CUI	: Cadre Unifié d'Intervention (du PN-AEPA)
DAEP	: Direction de l'Approvisionnement en Eau Potable
DGAEUE	: Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta
DRAHRH	: Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
EUE	: Eaux Usées et Excréta
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en eau
GPS	: Global Positioning System (<i>système de positionnement mondial</i>)
IEC	: Information Education Communication
IOTA	: Installations, Ouvrages, Travaux et Activités
INOH	: Inventaire National des Ouvrages Hydrauliques
JICA	: Agence Japonaise de Coopération Internationale
MAHRH	: Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEA	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
PADSEA II	: Programme d'Appui au Développement du Secteur de l'Eau et de l'Assainissement, phase II
PAGIRE	: Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PCD-AEPA	: Plan Communal de Développement en AEPA
PEA	: Poste d'Eau Autonome
PMH	: Pompe à Motricité Humaine
PN-AEPA	: Programme National d'AEPA
PNGT	: Programme National de Gestion des Terroirs
PPB-BAD	: Projet Petits Barrages-BAD
PSNA	: Politique et Stratégie Nationales d'Assainissement
SIG-OMD	: Système d'Information Géographique pour les OMD
SSE	: Service de Suivi-Evaluation

Programmation des régions et objectifs OMD en 2009 du volet AEP

Tableau 1 : Programmmations initiales des régions et objectifs OMD en 2009

REGIONS	PEM (forages + puits)		AEPS	
	Programmation	OMD ¹	Programmation	OMD ¹
BOUCLE DU MOUHOUN	192	164	10	11
CASCADES	123	58	16	4
CENTRE	29	9	4	4
CENTRE EST	133	74	4	8
CENTRE NORD	213	100	6	12
CENTRE OUEST	92	97	10	2
CENTRE SUD	77	27	5	10
EST	227	127	5	10
HAUTS BASSINS	71	100	13	12
NORD	304	122	14	8
PLATEAU CENTRAL	170	55	0	3
SAHEL	291	165	3	7
SUD OUEST	102	66	4	0
TOTAL	2024	1164	94	91

Sources : BPO (OMD), Rapports 5è CRP/DRAHRH.

Rappels des résultats du premier semestre 2009

a- Réalisations du volet AEP :

Indicateurs d'activités : taux de réalisation

Au premier semestre, les performances au niveau des réalisations ont été moyennes en général pour le volet AEP. On dénombreait:

- 809 forages réalisés soit un taux de **41,33%** des prévisions 2009, et 77 puits modernes réalisés soit un taux de **21,79%** des prévisions 2009 ce qui représente un total 886 points d'eau modernes (PEM) réalisés ;
- 20 adductions d'eau potable simplifiées (AEPS) réalisées soit un taux de **21,28%** des prévisions 2009 et un Poste d'Eau Autonome (PEA) réalisé ;
- 305 forages et 29 puits modernes réhabilités ;
- 44 AEPS réhabilitées.

Indicateur de résultat :

Le taux d'accès à l'eau potable était de **55,85 % au 30 juin 2009**.

¹ Planification du BPO qui a établi les besoins annuels sur la base du besoin global en ouvrages pour atteindre les OMD. Il s'agit d'une planification linéaire consistant à diviser le besoin global de la période 2009-2015 par le nombre d'années composant cette période.

La prévision globale en PEM (2024) permettait de couvrir largement le besoin OMD (1164) au plan national. Seules deux régions (Centre Ouest et Hauts Bassins) ont des prévisions inférieures à leur besoin.

Pour les AEPS, la programmation des régions (94) permettait également de couvrir le besoin OMD (91) au niveau national. Sept (7) régions ont une programmation inférieure à leur besoin.

b- Réalisations du volet AEUE:

Indicateurs d'activités : Les taux de réalisation

- 677 Latrines Ecoles dont 221 réservées aux filles réalisées aux taux respectifs de **41,61%** et **42%**.
- 82 latrines dans les Centres de Santé au taux de réalisation de **29,3%**.
- 73 latrines publiques réalisées au taux **de 15,15 %**.
- 7550 latrines familiales au taux de réalisation était de **15,15 %**.

Indicateurs de résultats : Les taux d'équipement

Latrines dans les écoles : 3893 écoles équipées sur 6169 soit un taux d'équipement de **63,11%**. Quatre (4) régions n'avaient pas fourni d'information.

Latrines dans les centres de santé : 724 CSPS équipés sur 993 soit un taux d'équipement de **72,91 %**. Cinq (5) régions n'avaient pas fourni d'information.

Latrines dans les lieux publics : 102 sur 251 soit un taux d'équipement de **40,64 %**. Huit (8) régions n'avaient pas fourni d'information.

Indicateurs de bonne gouvernance

Proportion d'AEPS gérées par délégation: 81 sur 313 soit un taux de **25,88%**. Deux (2) régions n'avaient pas fourni d'information.

Proportion de latrines publiques gérées par délégation: 36 sur 144 soit un taux de **25 %**. Sept régions n'avaient pas fourni d'informations.

Proportion de PCD-AEPA disponibles : 5 PCD disponibles sur 351 soit un taux de **1%**.

1. Bilan d'exécution du volet AEP au 31/12/2009

1.1. Situation de l'Approvisionnement en Eau Potable (AEP)

NB : La plupart des régions ont révisé leur programmation au cours du second semestre 2009. Le changement le plus significatif concerne le Sahel pour les forages neufs.

Tableau 1.1.1.: Réalisation forages neufs et forages réhabilités

REGIONS	Forages neufs				Forages réhabilités			
	Prévision Globale	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Coût de réalisation (Million CFA)	Prévision Globale	Réalisation	taux de réalisation (%)	Coût de réalisation (Million CFA)
BOUCLE DU MOUHOUN	152	96	63,16	475,90	71	51	71,83	123,82
CASCADES	105	78	74,29	523,34	23	12	52,17	26,4
CENTRE	26	17	65,38	111,5	54	54	100,00	108
CENTRE EST	143	31	21,68	106,80	52	30	57,69	34,5
CENTRE NORD	205	101	49,27	681,77	376	15	3,99	17,46
CENTRE OUEST	77	62	80,52	379,34	88	17	19,32	21,96
CENTRE SUD	68	51	75,00	327,67	65	30	46,15	34,4
EST	240	167	69,58	983,48	176	92	52,27	154,8
HAUTS BASSINS	73	47	64,38	369,04	25	29	116,00	72,5
NORD	257	172	66,93	2444,74	91	28	30,77	81,15
PLATEAU CENTRAL	220	100	45,45	759,00	51	1	1,96	2
SAHEL	55	43	78,18	373,67	64	39	60,94	85,8
SUD OUEST	119	76	63,87	533,23	81	21	25,93	42
TOTAL	1740	1041	60	8069,49	1217	419	34,43	804,79

Source: Rapport 6ème CRP/ DRAHRH

Au total, 1041 forages neufs ont été réalisés sur 1740 prévus soit un taux de réalisation moyen de 60 %. Pour les forages neufs, les régions du Centre Est (21,68 %), du Plateau Central (45,45%) et du Centre Nord (49,27 %) affichent les plus faibles performances.

Les raisons suivantes peuvent expliquer la faiblesse des taux dans ces régions :

- pour le Centre Est, l'essentiel de la programmation est celle du PADSEA 2 (96 forages) dont les travaux qui ont connu un retard de démarrage étaient toujours en cours
- au Plateau Central, les travaux de 64 forages programmés par la JICA n'ont pas démarrés et 38 forages du PNGT 2 ne sont encore qu'aux phases préliminaires: avis d'appels d'offres.

L'ensemble de ces ouvrages a donc été reprogrammé pour 2010.

Le taux national de réhabilitation est faible (34,43 %) avec 419 réalisations sur 1217. Deux régions enregistrent des taux très bas à savoir le Plateau Central (1,96 %) et le Centre Nord (3,99 %) :

- au Plateau Central, l'UNICEF qui prévoyait la réhabilitation de 50 forages en panne n'était encore qu'à la phase des diagnostics.
- au Centre Nord, le niveau constaté dans la réalisation des réhabilitations est du essentiellement au « Projet PAEPA-BAD dans les 13 Provinces » dont la programmation de 283 réhabilitations n'a pu se concrétiser.

Tableau 1.1.2. : Réalisation puits modernes neufs et puits modernes réhabilités

REGIONS	Puits modernes neufs				Puits modernes réhabilités			
	Prévision Globale	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Coût de réalisation (Million CFA)	Prévision Globale	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Coût de réalisation (Million CFA)
BOUCLE DU MOUHOUN	44	21	47,73	174	6	5	83,3	7,5
CASCADES	20	4	20,0	16	3	0	0	0
CENTRE	0	0	-	0	0	0	-	0
CENTRE EST	6	5	83,33	4,7	3	3	100	1,5
CENTRE NORD	8	5	62,50	35	0	0		0
CENTRE OUEST	26	23	88,46	11,5	6	6	100	2,42
CENTRE SUD	10	6	60	27	6	0	0	0
EST	6	0	0	0	0	0		0
HAUTS BASSINS	8	8	100	44,00	0	0	-	0
NORD	47	54	115	282,22	16	12	75	20,76
PLATEAU CENTRAL	4	0	0	0	0	0	-	0
SAHEL	3	3	100	10,5	-	-	-	-
SUD OUEST	1	0	0	0	5	4	80	8
TOTAL	183	129	70,49	604,92	45	30	66,67	40,18

Source: Rapport 6ème CRP/ DRAHRH

Les performances ont été bonnes pour les réalisations (70,49%) et réhabilitations (66,67 %) de puits modernes : 129 puits modernes neufs ont été réalisés sur 183 prévus et 30 réhabilitations sur 45 ont été réalisées.

Aucune réalisation ni réhabilitation n'a été effectuée dans les régions du Centre, de l'Est et du Plateau Central. La région des Hauts Bassins n'a pas fourni d'information.

Le faible niveau de réalisation constaté pour les puits modernes s'explique par le fait que ces ouvrages sont de moins en moins demandés par les populations qui préfèrent les forages équipés de pompe à motricité humaine pour leur approvisionnement en eau potable. On remarque que les plus grands nombres de réalisation se concentrent surtout dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre Ouest et du Nord dont le poids représente environ 76 % du total national.

Tableau 1.1.4 : Réalisation AEPS neufs et AEPS réhabilités

REGIONS	AEPS neufs				AEPS réhabilitées			
	Prévision Globale	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Coût de réalisation (Million CFA)	Prévision Globale	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Coût de réalisation (Million CFA)
BOUCLE DU MOUHOUN	11	10	90,91	1020	19	17	89,47	253,3
CASCADES	16	10	62,50	740,5	8	1	12,5	1,5
CENTRE	4	4	100	472,15	1	1	100	18,77
CENTRE EST	4	2	50	275,80	3	0	0	0
CENTRE NORD	6	6	100	491,72	1	1	100	22
CENTRE OUEST	10	1	10	11,38	15	9	60	135
CENTRE SUD	5	0	0	0	0	0	-	0
EST	5	1	20	100	2	1	50	11,25
HAUTS BASSINS	22	11	50	650,11	2	2	100	39,56
NORD	13	3	23,08	352,1	25	14	56	224
PLATEAU CENTRAL	0	0	-	0	0	0	-	0
SAHEL	0	0	-	0	0	0	-	0
SUD OUEST	4	4	100	220	0	0	-	0
TOTAL	100	52	52	4333,73	76	46	60,53	705,37

Source : Rapport 6ème CRP/ DRAHRH.

En matière d'AEPS, les performances ont été moyennes pour les réalisations (52%) et réhabilitations (60,5%). Mais elles ont positivement évolué par rapport à leur niveau en 2008 (46% et 0 % respectivement). Au total, 52 AEPS ont été réalisées sur 100 prévues et 46 réhabilitées sur 76 prévues. Les meilleurs taux ont été obtenus par les régions du Centre Nord (100%), du Centre (100%), du Sud Ouest (100%) et de la Boucle du Mouhoun (90,91%) pour les AEPS neuves.

En termes absolus, les plus grands nombres de nouvelles réalisations ont été observées dans les régions des Hauts Bassins (11), de la Boucle du Mouhoun (10) et des Cascades (10).

Les contre-performances sont relevées au niveau des régions du Centre Ouest (10 %), de l'Est (20 %) et du Nord (23 %) pour les réalisations d'AEPS neuves. Cependant la situation de la région du Nord est à relativiser. En effet, 10 AEPS du PADSEA 2 (dont les travaux sont pourtant achevés) n'ont pas été pris en compte car n'ayant pas encore fait l'objet de réception provisoire. Cette réception est prévue pour début 2010.

1.2. Taux de points d'eau modernes fonctionnels (PEM=forages + puits modernes)

Tableau 1.2.1 : Taux de PEM fonctionnels

REGIONS	Nombre Total de PEM	Nombre de PEM fonctionnels	Taux de PEM fonctionnels
BOUCLE DU MOUHOUN	2 890	2 188	75,71
CASCADES	1 725	1 432	83,00
CENTRE	2 141	1 846	86,22
CENTRE EST	3 653	3 339	91,40
CENTRE NORD	5 371	4 473	83,28
CENTRE OUEST	3 640	2 839	77,99
CENTRE SUD	4 431	4 041	91,20
EST	3 534	3 089	87,41
HAUTS BASSINS	2 208	1 669	75,59
NORD	3 188	2 394	75,09
PLATEAU CENTRAL	3 197	2 598	81,26
SAHEL	2 345	1 684	71,81
SUD OUEST	2 443	1 748	71,55
TOTAL	40 766	33 340	81,78

Source: Rapport 6ème CRP/ DRAHRH

Le taux de fonctionnalité au plan national est de 81,78% soit une baisse par rapport à son niveau au premier semestre (85,67%).

Au total 6 régions n'ont pas encore franchi le niveau de 80% de taux de fonctionnalité dont celles du Sud Ouest (71,55 %) et du Sahel (71,81%) qui présentent les taux les plus faibles.

1.3 Taux d'AEPS fonctionnelles (mini réseau d'AEP et Poste d'Eau Autonome)

Tableau 1.3.1 : Taux d'AEPS fonctionnelles AEPS

REGIONS	Nombre total AEPS	Nombre d'AEPS fonctionnelles	Taux d'AEPS fonctionnelles
BOUCLE DU MOUHOUN	83	52	62,65
CASCADES	27	25	92,59
CENTRE	9	7	77,78
CENTRE EST	27	16	59,26
CENTRE NORD	15	10	66,67
CENTRE OUEST	59	35	59,32
CENTRE SUD	1	1	100,00
EST	12	10	83,33
HAUTS BASSINS	57	43	75,44
NORD	76	51	67,11
PLATEAU CENTRAL	13	7	53,85
SAHEL	25	12	48,00
SUD OUEST	15	8	53,33
TOTAL	419	276	65,87

Source: Rapport 6ème CRP/ DRAHRH

Le taux de fonctionnalité des AEPS est resté bas (65,87 %). Six régions ont des taux inférieurs à la moyenne nationale. Parmi elles, les contre-performances concernent d'abord la région du Sahel (48 %) suivie du Sud Ouest (53,33 %) et du Plateau Central (53,85 %).

Au regard des deux tableaux qui précèdent, on constate que deux régions méritent une attention particulière concernant la gestion des ouvrages d'AEP, ce sont les régions du Sahel et du Sud Ouest. Beaucoup d'efforts sont à fournir particulièrement pour le Sahel dont le besoin en ouvrages AEP est le plus important par rapport à l'autre Région (Voir partie 1.6).

1.4 Proportion d'AEPS gérées par délégation

Tableau 1.4.1 : Proportion d'AEPS gérées par délégation

REGIONS	Nombre d'AEPS total	Nombre d'AEPS gérées par délégation	Proportion d'AEPS gérées par délégation
BOUCLE DU MOUHOUN	83	0	0
CASCADES	27	14	51,85
CENTRE	9	7	77,78
CENTRE EST	27	4	14,81
CENTRE NORD	15	8	53,33
CENTRE OUEST	59	28	47,46
CENTRE SUD	1	1	100
EST	12	4	33,33
HAUTS BASSINS	57	30	52,63
NORD	76	17	22,37
PLATEAU CENTRAL	13	1	7,69
SAHEL	25	6	24
SUD OUEST	15	5	33,33
TOTAL	419	125	30

Source: Rapport 6ème CRP/DRAHRH

La proportion des AEPS gérée par délégation (30 %) s'est améliorée par rapport à son niveau au premier semestre 2009 (26%) et de l'année précédente (19,27%). On note cependant des disparités entre les régions. La région de la Boucle du Mouhoun a le plus bas taux, n'ayant aucune AEPS gérée par délégation. Elle est suivie par le Plateau Central (8%) et le Centre Est (15%). Mais un certain nombre d'actions en cours devraient contribuer à améliorer ces taux:

- la DRAHRH de la Boucle du Mouhoun a démarré, de concert avec les communes, la mise en œuvre de la gestion déléguée sur l'ensemble des AEPS de la région telle que préconisée par la Réforme.
- la DRAHRH du Nord prévoit également d'atteindre un taux de 100 % en 2010 : deux opérateurs privés ont été recrutés à cet effet, devant se partager la gestion de l'ensemble des AEPS de la région.

Les meilleurs taux s'observent dans les régions du Centre (77,78 %), du Centre Nord (53,33%), des Hauts Bassins (52,63%) et des Cascades (51,85%).

1.5 Commentaires sur la situation de l'AEP

On note pour cette année 2009 des réalisations en **1170** Points d'Eau Modernes (**PEM**) neufs dont 886 enregistrés au premier et 284 PEM au second.

Les réalisations d'**AEPS** enregistrées sont de 52 pour l'année dont 32 au second semestre et 20 au premier. On remarque également que le niveau des réalisations reste en deçà des besoins pour l'atteinte des OMD. Ce qui aura pour conséquence d'accroître les besoins en réalisations pour les années à venir. Cette situation trouve en partie son origine dans le fait que plusieurs projets majeurs du MAHRH étaient en phase d'achèvement.

Situation d'exécution par rapport à l'objectif OMD 2009

Tableau: Situation annuelle des réalisations de PEM et AEPS par rapport à l'objectif OMD 2009.

REGIONS	PEM			AEPS		
	OMD 2009	Réalisation	Ecart*	OMD 2009	réalisation	Ecart*
BOUCLE DU MOUHOUN	164	117	-47	11	10	-1
CASCADES	58	82	24	4	10	6
CENTRE	9	17	8	4	4	0
CENTRE EST	74	36	-38	8	2	-6
CENTRE NORD	100	106	6	12	6	-6
CENTRE OUEST	97	85	-12	2	1	-1
CENTRE SUD	27	57	30	10	0	-10
EST	127	167	40	10	1	-9
HAUTS BASSINS	100	55	-45	12	11	-1
NORD	122	226	104	8	3	-5
PLATEAU CENTRAL	55	100	45	3	0	-3
SAHEL	165	46	-119	7	0	-7
SUD OUEST	66	76	10	0	4	4
TOTAL	1164	1170	6	91	52	-39

Sources : BPO (OMD), Rapports 6è CRP/DRAHRH.

*Ecart = Réalisation - OMD

Comparativement à la planification OMD qui est de **1164** PEM à réaliser par l'ensemble des régions en 2009, la réalisation actuelle (**1170**) permet de couvrir ce besoin.

Le problème réside plutôt dans l'inégale répartition de ces réalisations. Dans l'ensemble, huit (8) régions ont pu atteindre leur objectif pour cette année. Les cinq (5) autres régions présentent des écarts très importants par rapport à l'objectif annuel : **Sahel (-119)**, **Boucle du Mouhoun (-47)**, **Hauts Bassins (-45)**, **Centre Est (-38)**, **Centre Ouest (-12)**.

Au niveau des AEPS, les réalisations 2009 ne permettent pas d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre des OMD qui sont, au niveau national, de 91 AEPS pour l'année. Seulement trois (3) régions ont pu combler leur besoin : les **Cascades**, le **Centre** et le **Sud Ouest**. Trois (3) autres régions sont proches de l'objectif avec un écart d'une AEPS : la **Boucle du Mouhoun**, le **Centre Ouest** et les **Hauts Bassins**.

Difficultés rencontrées

Parmi les raisons pouvant expliquer la performance moyenne en terme de réalisations, on peut citer le non démarrage effectif des travaux de certains projets tels que le Projet BAD/4 régions (Cascades, Centre Ouest, Centre Sud, Sahel). Ce projet avait programmé la réalisation d'au moins 270 forages et 10 AEPS pour l'AEP et 390 latrines institutionnelles, 100 latrines publiques et 3450 familiales pour l'AEUE. De même, pour certaines structures (PPCD-RLPO, PPB-BAD etc.) les retards dans la mobilisation des ressources financières ont constitué un handicap et très souvent occasionné des démarrages tardifs des travaux.

Une autre difficulté majeure et récurrente est la non maîtrise et la lourdeur des procédures de passation des marchés. Ainsi plusieurs structures notamment les communes rurales n'ont-elles pu mettre en œuvre leur programmation. Par exemple, environ une centaine de forages du PNGT 2 n'a pas encore pu être réalisée.

Concernant, les données fournies par les régions, certaines incohérences ont été constatées entre les chiffres du premier semestre et ceux du présent bilan annuel. L'analyse des performances devient alors difficile et les conclusions incertaines. La nécessité de mettre définitivement ces données en cohérence est devenue une urgence pour les Régions concernées.

1.6 Récapitulatif des réalisations communautaires en AEP

Tableau 1.6.1: Cumul des réalisations et estimation des besoins en PEM (puits ou forages) pour l'atteinte des OMD

Régions	Réalisations communautaires 2006 (forages et puits)	Réalisations communautaires 2007 (forages et puits)	Réalisations communautaires 2008 (forages et puits)	Réalisations communautaires 2009 (forages et puits)	Cumul des réalisations 2006-2009	Contribution à l'atteinte des OMD (en %)	Nombre de forages et puits à réaliser sur la période 30 JUIN 2010-2015	Besoin OMD en PMH
Boucle du Mouhoun	153	235	270	121	779	45,85	920	1699
Cascades	18	23	83	46	170	33,86	332	502
Centre	45	75	19	46	185	96,86	6	191
Centre Est	203	108	189	155	655	72,94	243	898
Centre Nord	146	116	107	122	491	46,28	570	1061
Centre Ouest	96	120	94	107	417	41,99	576	993
Centre Sud	186	195	182	69	632	106,40	-38	594
Est	152	104	121	158	535	42,13	735	1270
Hauts Bassin	105	150	64	48	367	33,95	714	1081
Nord	183	221	284	228	916	66,47	462	1378
Plateau Central	140	135	203	70	548	76,54	168	716
Sahel	82	79	70	113	344	23,23	1137	1481
Sud Ouest	46	87	82	42	257	38,88	404	661
Pays	1 555	1 648	1 768	1325	6 296	50,27	6229	12 525

Sources : DEIE, Données de l'INOH 2009

* Ne prend pas en compte les résultats du RGPH 2006, en attendant l'ajustement du fichier villages de l'INOH.

Tableau 1.6.2: Cumul des réalisations et estimation des besoins en AEPS/PEA pour l'atteinte des OMD

Régions	Prévisions		Nombre d'équivalent						Contribution à l'atteinte des OMD (en %)	Restant à réaliser 30 JUIN 2009-2015
	Prévision équivalent bornes fontaines à réaliser 2005-2015	Prévision équivalent AEPS à réaliser 2005-2015	Réalisées en 2005 ou avant	Réalisées en 2006	Réalisées en 2007	Réalisées en 2008	Réalisées en 2009	Cumul en 2009		
Boucle du Mouhoun	759	108	123	32	19	27	24	225	29,6	534
Cascades	292	42	57	14		9	-	80	27,4	212
Centre	224	32	8	2	12	9	-	31	13,8	193
Centre Est	484	69	33	16	6	21	9	85	17,6	399
Centre Nord	814	116	102	30	33	12	15	192	23,6	622
Centre Ouest	91	13	3			24	-	27	29,6	64
Centre Sud	564	81	35	1	1	3	6	46	8,1	518
Est	606	87	72	6	5	6	3	92	15,2	514
Hauts Bassins	811	116	129	35	20	15	3	202	24,9	609
Nord	566	81	103	20	24	27	27	201	35,5	365
Plateau Central	209	30	40		3	-	3	46	22,0	163
Sahel	399	57	40	6	4	9	6	65	16,3	334
Sud Ouest	56	8	44		6	15	-	65	115,9	9
Pays	5 876	839	789	162	133	177	96	1 357	23,1	4 519

Sources : DEIE, Données de l'INOH 2009

* Ne prend pas en compte les résultats du RGPH 2006, en attendant l'ajustement du fichier villages de l'INOH.

Les 96 bornes fontaines de l'année 2009 sont l'équivalent de 32 AEPS (96 /3).

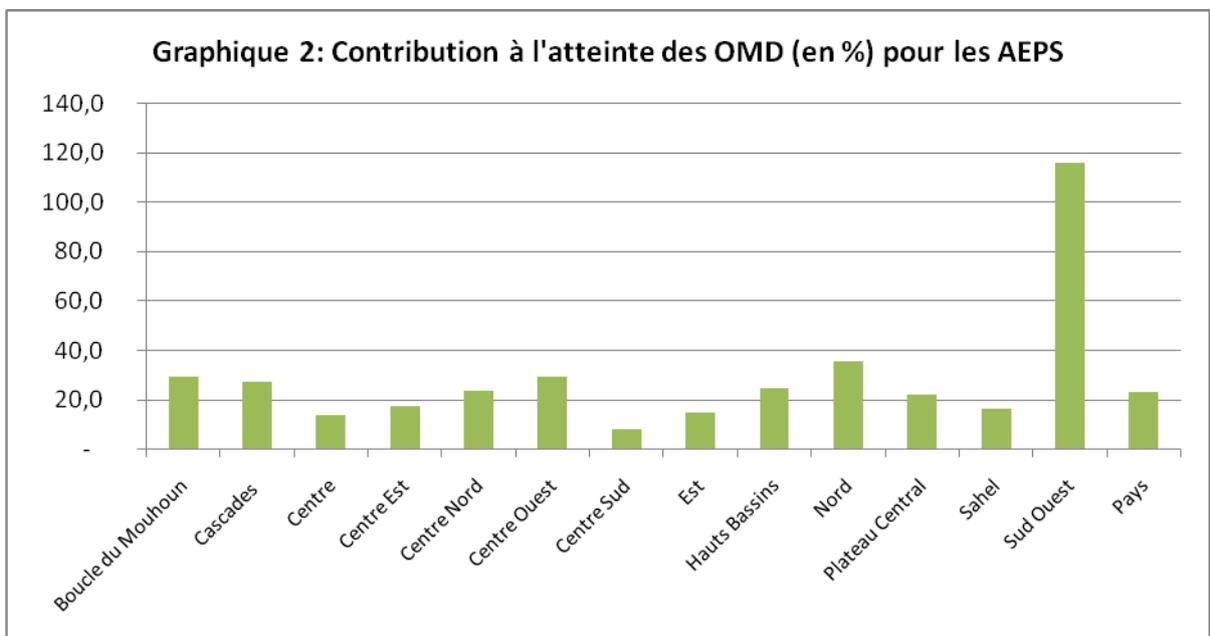
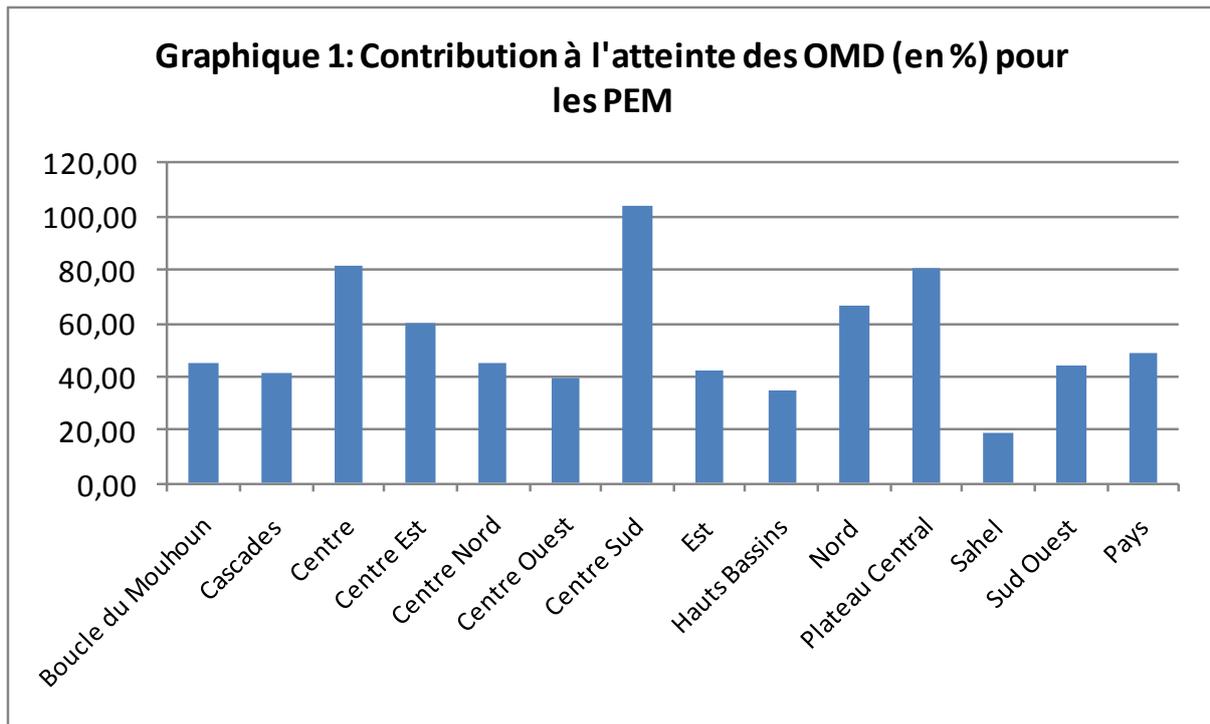
Le cumul des réalisations en PEM communautaires sur la période 2006-2009 est de **6296**. De 1555 PEM communautaires réalisés en 2006 à 1768 en 2008, le volume des réalisations a connu une baisse en 2009 (1325). De ce qui précède, il ressort que le besoin en PEM pour l'atteinte des OMD est de **6229 d'ici à 2015**.

La contribution 2009 à l'atteinte des OMD est de **50,27 %** pour les PEM soit une amélioration par rapport au premier semestre (47,62 %). Les régions du Centre Sud, du Centre, du Plateau Central, du Nord et du Centre Est ont des taux supérieurs au taux national. Les régions du Sahel, des Hauts Bassins et du Centre Ouest ont les plus faibles.

Au niveau des AEPS, la contribution des réalisations 2009 à l'atteinte des OMD qui est de **23,1 %** a aussi connu une amélioration par rapport au premier semestre (22,5 %). La région du Sud Ouest (115,9%) a atteint son objectif. Elle est suivie des régions du Nord (35,3%) et de la Boucle du Mouhoun (29,6%), du Centre Ouest (29,6%), des Cascades (27,4%). Sept (7) régions présentent des taux en dessous de la moyenne. Le Centre Sud enregistre le plus faible taux (8,1%).

Les deux graphiques ci-contre mettent en évidence les inégalités qui existent entre les régions. Les régions du Sahel, du Centre Nord et de l'Est ont des taux inférieurs à la moyenne pour les AEPS et PEM. Les régions du Sud Ouest, du Centre, du Centre Sud et du Nord compensent leur retard dans un type d'ouvrage par leur grande avance dans l'autre type.

La différence entre le nombre d'AEPS réalisées en 2009 fourni par les régions et celui de l'INOH 2009 est essentiellement due au fait que l'INOH n'a pris en compte que les AEPS réceptionnées et mises en service ; ayant donc une influence sur le taux d'accès à l'eau potable.



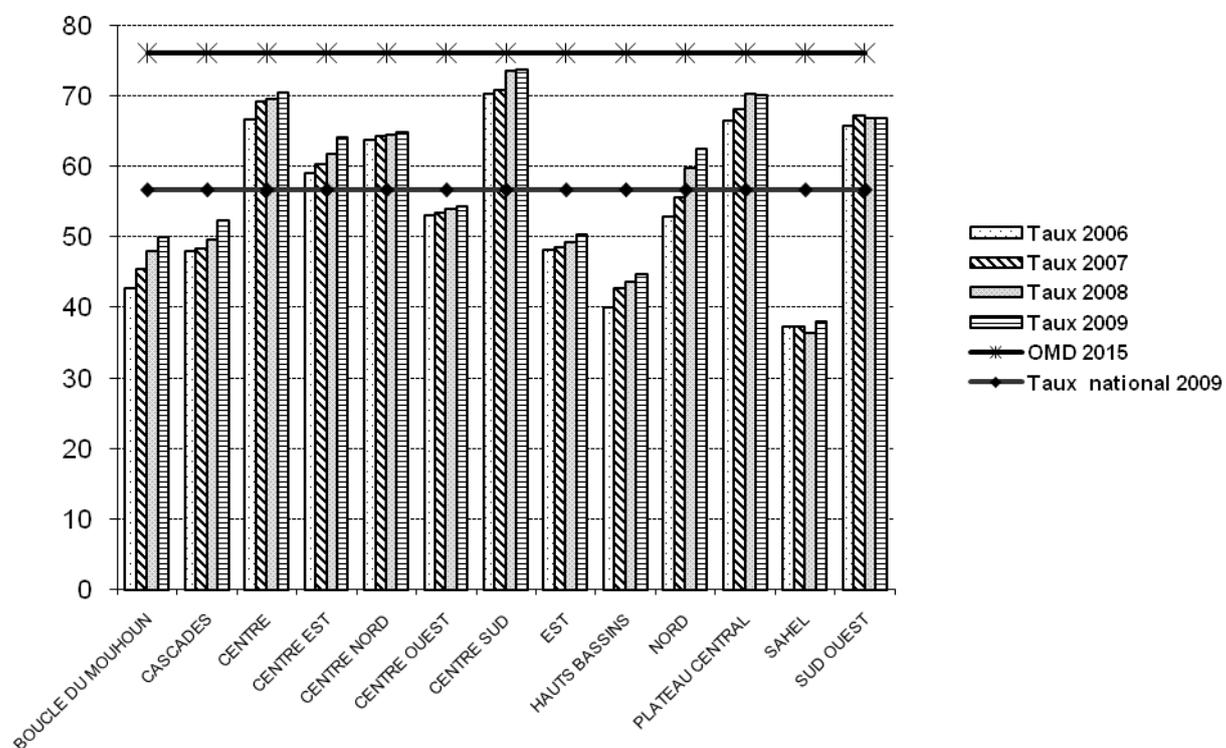
1.7 Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 2006 à 2009

Tableau 7.1 : TAUX D'ACCES A L'EAU POTABLE PAR REGION

REGION	Taux 2006	Taux 2007	Taux 2008	Taux 2009
BOUCLE DU MOUHOUN	42,7	45,45	47,93	49,9
CASCADES	47,9	48,24	49,63	52,36
CENTRE	66,67	69,21	69,41	70,38
CENTRE EST	59,04	60,28	61,71	64,04
CENTRE NORD	63,76	64,2	64,5	64,78
CENTRE OUEST	52,94	53,42	53,86	54,23
CENTRE SUD	70,14	70,84	73,46	73,69
EST	48,06	48,49	49,21	50,32
HAUTS BASSINS	40,03	42,67	43,65	44,69
NORD	52,85	55,54	59,77	62,41
PLATEAU CENTRAL	66,42	67,99	70,14	69,98
SAHEL	37,17	37,25	36,38	37,98
SUD OUEST	65,72	67,15	66,79	66,71
NATIONAL	52,76	54,11	55,4	56,63

NB : Les taux de 2006 et 2007 n'ont pas été encore corrigés

GRAPHIQUE 3: HISTOGRAMME DE LA REPARTITION DES TAUX D'ACCES A L'EAU POTABLE PAR SELON LES REGIONS



Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural pour l'année 2009 est de 56,63% soit une amélioration de 1,23 point par rapport à son niveau de 2008. La plupart des régions ont connu une évolution positive de leur taux exceptées celles du Plateau central et du Sud Ouest dont les taux ont connu un léger recul. La population totale supplémentaire desservie en 2009 est de 259 803 personnes. En effet, de **5 937 580** de personnes en 2008, la population desservie en eau potable est passée à **6 197 383 en 2009**.

Sept (7) régions se situent au dessus du taux national. La région du Centre Sud demeure la mieux desservie en eau potable avec 73,69 % de sa population ayant un accès adéquat à l'eau potable. Les autres régions les mieux desservies sont celles du Centre, du Plateau Central, du Sud Ouest, Centre Nord et du Centre Est qui ont des taux supérieur à 60 %.

La région du Sahel présente le taux le plus bas avec seulement 34,78 % de sa population rural ayant un accès à l'eau potable. Les autres régions les moins desservies sont celles des Hauts Bassins et de la Boucle du Mouhoun dont la moitié de la population rurale n'a pas un accès adéquat à l'eau potable.

Aussi, Les inégalités régionales restent toujours prononcées avec un écart 35,71 points entre la région du Sahel et celle du Centre Sud.

Sur la période 2006-2009, les progrès les plus importants ont été réalisés dans les régions du Nord (9,56 de croissance absolue), de la Boucle du Mouhoun (7,2), du Centre Est (5), des Hauts Bassins (4,66) et des Cascades (4,46). L'intervention de vastes programmes tels que le PADSEA 2 (dans les trois premières régions) et le VREO (pour les deux dernières) ont fortement contribué à ces avancées significatives.

On note, qu'en 2009, aucune région (en milieu rural) n'a encore atteint le taux de 76% (OMD).

2. Bilan d'exécution du volet Assainissement Eaux Usées et Excrétas (AEUE) au 31/12/2009

2.1 Bilan d'exécution physique et financière des infrastructures

NB : types de latrines : VIP ; TCM ; ECOSAN ; Sanplat améliorées

Tableau 2.1.1 : Latrines Ecoles

REGIONS	Programmation de la Région		Réalizations			Taux de réalisation (%)	
	Globale ajustée	Réservée aux filles	Globale ajustée	Réservée aux filles	Coût de réalisation (millions CFA)	Globale ajustée	Réservée aux filles
BOUCLE DU MOUHOUN	152	73	139	67	141,10	91,45	91,78
CASCADES	36	-	9	-	31,50	25	-
CENTRE	5	-	5	-	10	100	-
CENTRE EST	199	8	160	5	231,20	80,40	62,50
CENTRE NORD	74	33	67	33	165,03	90,54	100
CENTRE OUEST	147	42	20	2	42,50	13,61	4,76
CENTRE SUD	50	25	2	1	5	4	4
EST	59	-	38	-	60,05	64,41	-
HAUTS BASSINS	3	0	3	0	7,5	100	0
NORD	679	338	348	171	331,61	51,25	50,59
PLATEAU CENTRAL	163	-	99	-	120	60,74	-
SAHEL	39	39	0	0	0	0	0
SUD OUEST	26	11	23	12	56,5	88,46	109,09
TOTAL	1632	569	913	291	1201,99	55,94	51,14

Source : Rapport 6ème CRP/ DRAHRH

Le taux de réalisation des latrines Ecoles (55,94 %) s'est amélioré par rapport au premier semestre (41,61%). En dehors des régions du Sahel (0 %), du Centre Sud (4%), du Centre Ouest (13,61%) et des Cascades (25%) qui ont enregistré de très faibles performances, les autres ont des taux plutôt satisfaisants dont quatre, disposant d'un programme significatif, atteignent des taux supérieurs à 80%. Le taux de réalisation des latrines destinées aux filles est de 51,14 %.

Tableau 2.1.2 : Latrines Centres de santé

REGIONS	Programmation Régionale ajustée	Réalisations	Taux de réalisation (%)	Coût de réalisation (millions CFA)
BOUCLE DU MOUHOUN	21	18	85,71	21,8
CASCADES	5	0	0	0
CENTRE	0	0		0
CENTRE EST	55	42	76,36	54,9
CENTRE NORD	9	6	66,67	17,65
CENTRE OUEST	2	4	200	5,40
CENTRE SUD	10	0	0	0
EST	4	4	100	7,93
HAUTS BASSINS	0	0	-	-
NORD	90	27	30	39
PLATEAU CENTRAL	45	6	13,33	3,2
SAHEL	24	0	0	0
SUD OUEST	32	19	59,38	34,2
TOTAL	297	126	42,42	184,08

Source : Rapport 6ème CRP/ DRAHRH

Le taux de réalisation des latrines Centre de Santé a aussi connu une progression significative par rapport au premier semestre en passant de 29,5 % à 42,42%. Il reste toutefois inférieur à la moitié de l'objectif annuel. Aucune réalisation n'est observée dans les régions des Cascades, du Centre Sud et du Sahel en raison du non démarrage du « Projet BAD/ 4 régions ». Les régions de la Boucle du Mouhoun (85,71 %), du Centre Est (76,36 %) et du Sud Ouest (59,38 %) présentent des performances plus ou moins bonnes.

Tableau 2.1.3 : Récapitulatif des latrines institutionnelles (Ecoles + centres de santé)

REGIONS	Programmation Région	Réalisations	Taux de réalisation (%)	Coût de réalisation (Millions F CFA)
BOUCLE DU MOUHOUN	173	157	90,75	162,90
CASCADES	41	9	21,95	31,50
CENTRE	5	5	100,00	10,00
CENTRE EST	254	202	79,53	286,10
CENTRE NORD	83	73	87,95	182,7
CENTRE OUEST	149	24	16,11	47,9
CENTRE SUD	60	2	3,33	5
EST	63	42	66,67	67,98
HAUTS BASSINS	3	3	100	7,5
NORD	769	375	48,76	370,61
PLATEAU CENTRAL	208	105	50,48	123,20
SAHEL	63	0	0	0,00
SUD OUEST	58	42	72,41	90,7
TOTAL	1929	1039	53,86	1386,07

Source : Rapport 6ème CRP/ DRAHRH

Le taux d'exécution des latrines institutionnelles reflète la situation d'exécution des latrines écoles et des latrines Centre de Santé soit un taux moyen de 53,86%.

Tableau 2.1.4 : Latrines publiques

REGIONS	Programmation Région ajustée	Réalisations	Taux de réalisation (%)	Coût de réalisation (millions CFA)
BOUCLE DU MOUHOUN	17	6	35,29	6
CASCADES	11	8	72,73	25,11
CENTRE	8	0	0	0
CENTRE EST	53	30	56,6	39,22
CENTRE NORD	0	0	-	0
CENTRE OUEST	28	13	46,43	32,5
CENTRE SUD	100	10	10	25
EST	25	9	36	19,53
HAUTS BASSINS	30	30	100	88,19
NORD	19	10	52,63	5
PLATEAU CENTRAL	16	8	50	4,3
SAHEL	47	0	0	0
SUD OUEST	20	19	95	47,5
TOTAL	374	143	38,24	291,94

Source : Rapport 6ème CRP/ DRAHRH

Le taux de réalisation est bas pour les latrines publiques (38,24%) malgré une hausse significative par rapport au premier semestre (15,15 %). La région du Sahel n'a pu réaliser aucune latrine publique sur les 47 prévues; les travaux y relatifs et prévus dans le cadre du Projet BAD/4 Régions n'ont pas encore démarré et sont donc reprogrammés pour 2010.

Tableau 2.1.5 : Latrines familiales

REGIONS	Programmation Région ajustée	Réalisations	Taux de réalisation (%)	Coût de réalisation (millions CFA)
BOUCLE DU MOUHOUN	0	0	-	0
CASCADES	100	33	33	6,11
CENTRE	0	0		0
CENTRE EST	1167	373	32	6,10
CENTRE NORD	799	799	100	34,13
CENTRE OUEST	4963	1438	29	52,56
CENTRE SUD	450	6	1,33	2,5
EST	24	24	100	4,5
HAUTS BASSINS	0	0	-	0
NORD	198	188	95	13,3
PLATEAU CE NTRAL	8069	429	5,32	28,7
SAHEL	38	16	42,11	1,28
SUD OUEST	-	-	-	-
TOTAL	15808	3306	21	149,17

Source : Rapport 6ème CRP/ DRAHRH

Le taux reste très faible pour les réalisations en latrines familiales (21%). La réalisation des latrines familiales a connu une baisse par rapport à son niveau au premier semestre. En effet, les latrines Sanplat ne répondant pas aux options technologiques et aux normes de sécurité prescrites par la DGAEUE (3790) ont été retirées de l'effectif des réalisations. Ceci explique la baisse du taux par rapport au premier semestre (34,63 %). Cet ajustement concerne principalement les régions de la Boucle du Mouhoun (3490) et du Sud Ouest (300). De même, 182 autres latrines Sanplat réalisées dans la région du Sahel n'ont pas été prises en compte. Ces latrines sont à mettre à niveau pour d'être reconsidérées.

2.2 Taux d'équipement en latrines

REGIONS	Ecoles			Centres de santé			Lieux publics (marchés et gares)		
	Nbre équipé	Nbre total	Taux d'équi.	Nbre équipé	Nbre total	Taux d'équi.	Nbre équipé	Nbre total	Taux d'équi.
BOUCLE DU MOUHOUN	623	971	64,16	135	161	84	6	94	6,38
CASCADES	184	398	46,23	63	74	85,14	10	47	21,3
CENTRE	-	164	-	-	-	-	-	-	-
CENTRE EST	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CENTRE NORD	711	732	97,13	73	105	70	1	56*	1,79
CENTRE OUEST	508	945	53,76	-	156	-	-	-	-
CENTRE SUD	323	425	76,00	91	118	77	-	-	-
EST	531	866	61,32	110	110	100	-	-	-
HAUTS BASSINS	321	505	64	138	152	91	25	-	-
NORD	469	1145	41	144	164	88	8	38	21
PLATEAU CENTRAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SAHEL	239	531	45,01	56	75	75	10	31	32,26
SUD OUEST	329	518	63,51	88	88	100	36	56	64,29
TOTAL	4238	7200	58,86	898	1203	75	96	322	30

Source : Rapport 6ème CRP/ DRAHRH

*Ce chiffre n'est pas cohérent avec celui du premier semestre (2).

D'une manière générale, les centres de santé (75%) sont mieux équipés que les écoles (59%). Cela est dû au fait que depuis bien longtemps, il a été instauré que la construction des centres de santé soit systématiquement accompagnée d'infrastructures sanitaires. Les écoles n'ont bénéficié de cette mesure que récemment.

Le taux d'équipement des lieux publics est faible (30 %) et en baisse par rapport à son niveau au premier semestre. Au premier semestre la grande majorité des régions (8) n'avait fourni aucune information sur le taux d'équipement des lieux publics. On note également que pour la situation actuelle, sept (7) régions n'ont pas fourni d'information.

2.3 Proportion de latrines publiques gérées par délégation

REGIONS	Nombre de latrines publiques gérées par délégation	Nombre total de latrines publiques	Proportion de latrines publiques gérées par délégation
BOUCLE DU MOUHOUN	0	6	0
CASCADES	20	20	100
CENTRE	-	-	-
CENTRE EST	-	-	-
CENTRE NORD	2	2	100
CENTRE OUEST	-	-	-
CENTRE SUD	-	-	-
EST	-	-	-
HAUTS BASSINS	-	-	-
NORD	1	70	1,43
PLATEAU CENTRAL	-	-	-
SAHEL	4	10	40
SUD OUEST	9	38	23,68
TOTAL	36	146	24,66

Source : Rapport 6ème CRP/ DRAHRH

La situation de la délégation de la gestion des latrines publiques reste encore mal connue. Seulement **6** régions ont renseigné ce volet. En outre, il persiste des incohérences entre les colonnes « Nombre total de latrines publiques » des tableaux 2.2 et 2.3. Cette situation exige que les régions disposent d'une situation de référence claire pour ces infrastructures, établies en relation avec les communes.

2.4 Commentaire sur la situation de l'Assainissement EUE

Le volet AEUE se caractérise par un manque de données important. La plupart des tableaux sont partiellement renseignés. Ainsi l'analyse reste-t-elle très fragmentaire pour ce volet, en attendant l'établissement de la situation de référence prévue pour 2010.

3. Récapitulatif des coûts de réalisation des infrastructures au 31/12/2009

3.1. Bilan financier global des réalisations AEP

3.1.1. Récapitulatif des coûts de réalisation des infrastructures AEP

Tableau 3.1.1 : Récapitulatif des coûts de réalisation des infrastructures AEP

REGIONS	Forages neufs			Forages réhabilités		
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation
BOUCLE DU MOUHOUN	703,4	475,9	67,66	137,96	123,82	89,75
CASCADES	696,0	523,3	75,19	484	26,40	5,45
CENTRE	170,0	111,5	65,59	92	108,00	117,39
CENTRE EST	-	106,8	-	-	34,50	-
CENTRE NORD	1333,7	681,8	51,12	455,51	17,46	3,83
CENTRE OUEST	498,3	379,3	76,12	154,16	21,96	14,24
CENTRE SUD	454,9	327,7	72,03	79,77	34,40	43,12
EST	1388,04	983,5	70,85	252,50	154,80	61,31
HAUTS BASSINS	557,0	369,0	66,26	62,5	72,50	116,00
NORD	2622,1	2444,7	93,24	265,9	81,15	30,52
PLATEAU CENTRAL	1813,0	759,0	41,86	71	2,00	2,82
SAHEL	478,0	373,7	78,18	140,8	85,80	60,94
SUD OUEST	834,93	533,2	63,87	162	42,00	25,93
TOTAL	11549,3	8069,5	70	2358,06	804,79	34,13

Source : Rapport 6ème CRP/ DRAHRH

REGIONS	Puits modernes neufs			Puits modernes réhabilités		
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation
BOUCLE DU MOUHOUN	366,5	174	47,48	7,5	7,5	100
CASCADES	80	16	20	2,4	0	0
CENTRE	92	0	0	-	0	-
CENTRE EST	-	4,7	-	-	1,5	-
CENTRE NORD	56	35	62,50	0	0	-
CENTRE OUEST	13	11,5	88,46	2,42	2,42	100
CENTRE SUD	45	27	60	4,8	0	0
EST	17,05	0	0	0	0	-
HAUTS BASSINS	44	44	100	0	0	-
NORD	259,23	282,22	109	20,76	20,76	100
PLATEAU CENTRAL	27	0	0	0	0	-
SAHEL	10,5	10,5	100	-	-	-
SUD OUEST	-	0	-	10	8	80
TOTAL	1010,28	604,92	60	47,88	40,18	83,92

Source : Rapport 6ème CRP/ DRAHRH

REGIONS	AEPS neuves			AEPS réhabilitées		
	Prévision (millions de FCFA)	Réalisation (millions de FCFA)	Taux de réalisation	Prévision (millions de FCFA)	Réalisation (millions de FCFA)	Taux de réalis.
BOUCLE MOUHOUN	990	1020	103	284	253,3	89,19
CASCADES	962,5	740,5	76,94	140	1,5	1,07
CENTRE	472,15	472,15	100	18,77	18,77	100
CENTRE EST	-	275,8	-	-	0	-
CENTRE NORD	491,72	491,72	100	22	22	100
CENTRE OUEST	739,22	11,38	1,54	265	135	50,94
CENTRE SUD	601	0	0	0	0	
EST	375,75	100	26,61	23	11,25	48,91
HAUTS BASSINS	1300,23	650,11	50	39,56	39,56	100
NORD	1560,62	352,1	22,56	240	224	93,33
PLATEAU CENTRAL	0	0	-	0	0	-
SAHEL	0	0	-	0	0	-
SUD OUEST	220	220	100	-	0	-
TOTAL	7713,18	4333,73	56,19	1032,32	705,37	68,33

Source : Rapport 6ème CRP/ DRAHRH

3.2. Commentaires sur le bilan financier des infrastructures AEP

Sur une prévision totale d'investissement de **23 711** millions FCFA en 2009, le bilan financier fait ressortir que **14 558,47** millions de FCFA ont été injectés dans la réalisation d'ouvrages d'AEP dont **13 008,14** pour les nouvelles réalisations et **1 550,34** pour les réhabilitations. La répartition des montants investis est de **8 069,5** millions de FCFA pour les forages neufs, **1 010,3** millions FCFA pour les puits modernes neufs et de **7 713,2** millions FCFA pour les nouvelles réalisations d'AEPS.

Ainsi en 2009, environ **61,4%** des prévisions d'investissement ont-elles été réalisés.

On remarque également que, concernant les nouvelles réalisations d'ouvrages, les taux d'exécution financière ont été plus élevés pour les forages (70 %), suivis des puits modernes neufs (60%) puis des AEPS neuves (56,19%).

Le **coût moyen d'un forage neuf** se chiffre à **7,75 millions FCFA**. Celui du **puits moderne** à **4,7 millions FCFA**. Le PEM neuf revient en moyenne à **7,4 millions FCFA**, ce qui est relativement conforme aux prévisions du PN-AEPA.

Le **coût moyen de l'AEPS neuve** de **83,34 millions FCFA** est inférieur aux prévisions du PN-AEPA.

3.3. Bilan financier global des réalisations AEUE

Tableau 3.3.1. : Récapitulatif des coûts de réalisation des infrastructures AEUE

REGIONS	Latrines écoles			Latrines centres de santé		
	Prévision (millions de FCFA)	Réalisation (millions de FCFA)	Taux de réalisation (%)	Prévision (millions de FCFA)	Réalisation (millions de FCFA)	Taux de réalisation (%)
BOUCLE DU MOUHOUN	116	141,1	121,64	7,9	21,8	275,95
CASCADES	95,98	31,5	32,82	2,2	0	0,00
CENTRE	10	10	100	0	0	-
CENTRE EST	-	231,2	-	-	54,9	-
CENTRE NORD	182,27	165,03	90,54	26,48	17,65	66,66
CENTRE OUEST	315,97	42,5	13,45	0,403	5,403	1340,69
CENTRE SUD	81,6	5	6,13	25	0	0,00
EST	90,05	60,05	66,69	7,928	7,928	100,00
HAUTS BASSINS	-	8	-	-	-	-
NORD	330,61	331,61	100,30	58,15	39	67,07
PLATEAU CENTRAL	154,4	120	77,72	45	3,2	7,11
SAHEL	97,5	0	0	60	0	0
SUD OUEST	58,85	56,5	96,01	57,6	34,2	59,38
TOTAL	1533,23	1201,99	78,40	290,66	184,08	63,33

Source : Rapport 6ème CRP/ DRAHRH

REGIONS	Latrines publiques			Latrines familiales		
	Prévision (millions de FCFA)	Réalisation (millions de FCFA)	Taux de réalisation (%)	Prévision (millions de FCFA)	Réalisation (millions de FCFA)	Taux de réalisation (%)
BOUCLE DU MOUHOUN	17,21	6	34,86	62,8	0	0,00
CASCADES	14,2	25,11	176,83	18,5	6,11	33,00
CENTRE	16	0	0,00	0	0	-
CENTRE EST	-	39,22	-	-	6,10	-
CENTRE NORD	8,23	0	0,00	34,125	34,13	100,00
CENTRE OUEST	46,62	32,5	69,71	340,14	52,56	15,45
CENTRE SUD	237,9	25	10,51	112	2,5	2,23
EST	24,53	19,526	79,61	18,74	4,5	24,01
HAUTS BASSINS	90,446	88,19254	97,51	0	0	-
NORD	25,31	4,596	18,16	9,10	13,3	146,15
PLATEAU CENTRAL	8,6	4,3	50,00	537,9	28,7	5,34
SAHEL	56,4	0	0,00	3,04	1,28	42,11
SUD OUEST	50	47,5	95,00	-	-	-
TOTAL	595,44	291,94	49,03	1136,35	149,17	13,13

Source : Rapport 6ème CRP/ DRAHRH

3.4. Commentaires sur le bilan financier des infrastructures AEUE

Pour le volet AEUE, le coût global des réalisations est de **1 827,2** millions de FCFA pour une prévision financière de **3 588,7** millions FCFA soit un taux de réalisation financière de **51,4%** pour l'ensemble des infrastructures d'AEUE.

Les taux d'exécution ont été relativement élevés pour les latrines Ecoles (**78,4 %**) et pour les latrines Centres de Santé (**63,33 %**) cependant qu'ils ont été faibles pour les latrines publiques (**49,03%**) et familiales (**13,13%**).

Seulement **149,17** millions de FCFA ont été dépensés dans la réalisation des latrines familiales contre une prévision de **1136,35** millions de FCFA.

Le taux de réalisation des latrines familiales reste toujours faible, en raison principalement des procédures de financement et du niveau de pauvreté des populations rurales pour lesquelles les dépenses en assainissement ne constituent pas de toute évidence une priorité. Par exemple, la DRAHRH du Plateau Central rapporte que la réalisation des latrines familiales financées par l'UNICEF se base sur la capacité d'absorption des ménages. Plus la demande est forte plus les latrines prévues peuvent être réalisées. Sur 537,9 millions FCFA prévus par l'UNICEF pour les latrines familiales dans cette région, seulement 28,7 millions FCFA ont été absorbés.

Dans d'autres régions (Boucle du Mouhoun, Sud Ouest) le montant des subventions octroyées par les partenaires est faible et ne permet pas la réalisation de latrines répondant aux normes. Pour stimuler la demande, il conviendrait de renforcer les actions en matière d'IEC et d'opérationnaliser la subvention à accorder aux ménages selon les approches convenues.

4. Elaboration des PCD-AEPA

4.1. Proportion de PCD-AEPA disponibles

Régions	Communes	Communes à PCD-AEPA validé	Proportion de PCD-AEPA disponibles (en %)	Communes à PCD-AEPA en élaboration	PCD-AEPA en instance (Financement disponible)	PCD-AEPA dont financement à rechercher
BOUCLE DU MOUHOUN	47	0	0	38	9	0
CASCADES	17	0	0	0	17	0
CENTRE	7	3	43	2	1	1
CENTRE EST	30	0	0	12	0	18
CENTRE NORD	28	0	0	16	0	10
CENTRE OUEST	38	5	13,2	2	31	0
CENTRE SUD	19	0	0	1	18	0
EST	27	0	0	6	11	12
HAUTS BASSINS	33	0	0	1	17	15
NORD	31	2	6,5	29	0	0
PLATEAU CENTRAL	20	20	100	0	0	0
SAHEL	26	2	7,7	0	24	0
SUD OUEST	28	5	17,9	3	0	20
TOTAL	351	37	11	110	128	76

Source : Rapport 6ème CRP/ DRAHRH

4.2. Commentaires sur l'état d'élaboration des PCD-AEPA

En rappel, selon la planification initiale du PN-AEPA, toutes les communes rurales devaient disposer de leur PCD-AEPA en fin 2009. Le nombre de PCD AEPA à élaborer était alors de 302. Mais par la suite les communes urbaines ont été considérées du fait qu'elles comportent aussi des zones rurales. Ce qui a porté à 351 le nombre de communes à doter d'un PCD-AEPA. Le constat est que cet objectif n'est pas atteint au terme de la première phase du PN-AEPA (2007-2009). Seule la région du Plateau Central a pu réaliser tous ses PCD.

On note cependant que des efforts substantiels ont été déployés pour la réalisation des PCD. Ainsi 147 communes disposent déjà d'un PCD-AEPA validé ou en cours d'élaboration soit 42% du total, d'où une nette amélioration par rapport au premier semestre (68).

Les PCD-AEPA dont le financement est acquis mais dont l'élaboration n'a pas encore commencé sont au nombre de 128. Les 76 autres communes (21,76%) sont à la recherche de financement de leur PCD spécifiquement dans les régions du Centre Est, du Centre Nord, de l'Est, des Hauts Bassins et du Sahel.

5. SITUATION DU CADRE UNIFIE D'INTERVENTION

Le cadre unifié d'intervention (CUI) regroupe l'ensemble des procédures de mise en œuvre et les mesures de renforcement des capacités pour une gestion efficace du secteur de l'eau potable et de l'assainissement en milieu rural, la mise en place d'un environnement favorable au développement soutenu des infrastructures d'eau potable et d'assainissement et un service d'eau durable.

Il couvre toutes les activités liées à l'eau potable et à l'assainissement hors infrastructures. Ces activités sont regroupées sous 4 axes pour lesquels les résultats suivants ont été atteints en fin 2009.

AXE 1 : Renforcement des capacités de gestion du secteur AEPA

Dans le domaine de la planification et de la maîtrise d'ouvrage des projets, les textes relatifs au transfert de la maîtrise d'ouvrage aux communes ont été adoptés (décrets, arrêtés, protocole d'opération) en février 2009. Ce transfert s'inscrit dans le cadre de la réforme institutionnelle de l'AEPA en milieu rural et contribue à responsabiliser progressivement les communes dans la gestion du service public de l'eau. A ce titre, un arrêté conjoint du Ministre de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques et du Ministre de l'Economie et des Finances a permis de transférer un montant total de 200 millions FCFA à 100 communes rurales pour les réhabilitations de points d'eau modernes dans leur ressort respectif.

Suite à l'adoption le 11 janvier 2008 du guide méthodologique d'élaboration des PCD-AEPA, 147 PCD-AEPA sur les 351 prévus sont élaborés ou en cours d'élaboration au 31 décembre 2009 ; ces PCD serviront à renforcer les capacités des communes dans la planification et la programmation des infrastructures.

L'étude sur les prescriptions techniques spécifiques aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable et l'élaboration de manuels de procédures techniques des ouvrages d'approvisionnement en eau potable ont démarré le 9 novembre 2009. Ces activités permettront de disposer à terme, de prescriptions et procédures techniques harmonisées pour l'ensemble des acteurs de l'AEP.

Enfin l'étude d'élaboration du guide AEPA du Maire en milieu rural est en cours d'exécution depuis le 1^{er} décembre 2009.

Dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), on peut noter que :

- les instances suivantes du cadre institutionnel fonctionnent :
 - * le Conseil National de l'Eau (CNEau), qui a tenu sa 19^{ème} session le 23 janvier 2009 à Ouagadougou et la 20^{ème} les 23 et 24 novembre 2009 à Fada N'Gourma
 - * le Comité Technique de l'Eau (CTE) a quant à lui statué lors de ses sessions du 11 février et du 4 août 2009 sur les dossiers afférents à la formulation du

PAGIRE II (plan d'action, plan d'opérationnalisation) et à l'actualisation de la politique nationale de l'eau

- * les Comités Inter Services de l'Eau installés dans 7 des 13 régions du Burkina.
- les instances de l'Agence de l'eau du Nakanbé (comité de bassin, conseil d'administration) installées au cours de l'année 2009. Le comité de bassin a tenu sa première session les 26 et 27 février 2009 à Ziniaré. Des membres responsables du bureau du comité et du conseil d'administration ont bénéficié d'un stage d'immersion d'une semaine auprès de l'Agence Loire-Bretagne en France en octobre 2009. Par ailleurs, l'étude de l'état des lieux des ressources en eau dans l'espace de gestion de l'Agence est en cours dans le cadre du processus d'élaboration du schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) du bassin du Nakanbé
- des acteurs de la GIRE ont été formés et informés sur la GIRE à travers divers ateliers : atelier des acteurs de l'administration du sous-bassin de la Faga le 7 avril 2009 à Boulsa, atelier régional GIRE de la Boucle du Mouhoun les 28 et 29 mai 2009 à Dédougou, atelier de concertation sur la gestion des ressources naturelles dans le bassin du Niger du 01 au 04 avril 2009 à Fada N'Gourma, atelier régional GIRE du Centre Ouest les 09 et 10 juillet 2009 à Koudougou, atelier régional GIRE du Centre Nord les 24 et 25 septembre 2009 à Kaya
- les réseaux de suivi des ressources en eau superficielles et souterraines ont été réhabilités et renforcés ; le réseau des observateurs d'échelles et de piézomètres a bénéficié d'une formation au cours du mois de juin 2009. Par ailleurs, 18 élèves techniciens supérieurs suivent depuis mars 2009 une formation en hydrologie (16) et instruments (2) à l'AGRHYMET de Niamey. Il est prévu de les intégrer dans la fonction publique et de les déployer dans les structures publiques en charge du suivi des ressources en eau
- les arrêtés sur la fourniture d'information et les procédures relatives aux IOTA (puits, forages, ..) ont été élaborés, adoptés et diffusés à tous les niveaux, notamment dans les communes où 351 points focaux ont été désignés au cours du 1^{er} semestre 2009, formés et équipés chacun d'un GPS pour assurer le suivi des réalisations d'ouvrages AEP dans leur ressort et contribuer directement à la mise à jour périodique des données y afférentes
- le développement de la base de données du système national d'information sur l'eau (SNIEau) est également en cours, et devra s'achever durant le premier trimestre 2010
- l'adoption par l'Assemblée Nationale de la loi portant institution d'une taxe parafiscale au profit des agences de l'eau est intervenue le 15 décembre 2009 (loi sur la contribution financière en matière d'eau), ce qui permet d'ouvrir le chantier d'opérationnalisation des principes préleveur-payeur et pollueur-payeur institués par la loi d'orientation relative à la gestion de l'eau.

Pour renforcer les capacités de régulation, suivi, accompagnement des acteurs des services techniques centraux et déconcentrés de l'Etat du secteur de l'eau et de l'assainissement, un

plan de développement des ressources humaines avait été adopté le 29 septembre 2008 pour mise en œuvre.

Dans ce cadre, 117 agents issues de la DGRE, de la DGAEUE, de la DAF/MAHRH et des DRAHRH ont bénéficié de formations diverses au cours de l'année 2009 :

- pour le personnel cadre, les thèmes de ces formations ont porté sur la planification opérationnelle, la programmation sur MS Project et les techniques de montage des marchés
- pour les secrétaires ils ont porté sur les techniques de classement des documents d'archives d'un secrétariat
- et pour les chauffeurs sur la maintenance automobile et la technique de conduite.

Le tableau ci-dessous récapitule le public concerné par ces formations :

Thèmes de formation	Périodes	Nombre de participants
Maîtriser MS-Project	26-31 janvier 2009	09
Planification opérationnelle	28-30 avril 2009	15
Maintenance Auto et Technique de conduite	1 ^{er} Groupe : 14 -16 déc. 2009 2 ^{ème} groupe : 21-23 déc. 2009	23
Techniques de classement des documents d'archives d'un secrétariat	1 ^{er} Groupe : 7-10 déc. 2009 2 ^e groupe : 14-17 déc. 2009	34
Techniques de montage des marchés	1 ^{er} groupe : 14 -16 déc. 2009 2 ^e groupe : 17-19 déc. 2009	36
Total		117

En ce qui concerne les ingénieurs et techniciens de l'eau, la première vague sortie des 2iE et de l'Ecole Nationale des Ingénieurs de Bamako ainsi que les recrutements sur mesures nouvelles 2008 ont été déployés dans les DRAHRH et à la DGRE en 2008. La seconde vague d'ingénieurs et de techniciens de l'eau sortie de ces écoles de formation en 2009 et les mesures nouvelles 2009 ont quant à elles été déployées au cours de la dernière décade du mois de décembre 2009, principalement dans les DRAHRH, la DGRE et la DGAEUE. L'appel à candidatures pour le recrutement de 43 agents (14 gestionnaires de suivi financier du BPO, 14 comptables, 14 sociologues et 1 auditeur interne) destinés principalement à renforcer les DRAHRH a été lancé en fin décembre 2009 et le test y afférent fixé au 17 janvier 2010.

En outre, le recrutement de 4 maîtres d'œuvre qui seront chargés de renforcer les compétences en gestion des DAO et des marchés des DRAHRH est en cours, en vue d'appuyer à bien préparer la gestion des tranches 2010 et 2011 de l'appui budgétaire au PN-AEPA.

AXE 2 : Renforcement des capacités de gestion du service public de l'eau

Afin de conférer aux acteurs de la gestion des ouvrages hydrauliques en milieu rural les capacités pour assumer la responsabilité du service public de l'eau, la réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques d'approvisionnement en eau potable en milieu rural et semi-urbain est progressivement promue par les Projets et Programmes d'AEP moyennant, le cas échéant, une relecture de leurs stratégies originelles. Avec l'adoption des outils d'application de la réforme par la 8^{ème} session du CNP/PN-AEPA, le recueil y relatif a été imprimé et diffusé auprès de l'ensemble des acteurs de l'AEPA, notamment les communes.

De la même façon, la mise en place des Associations des usagers de l'eau (AUE) et la formation/reconnaissance des opérateurs de maintenance des PMH se poursuivent sur le terrain à travers l'action des différents projets et programmes (PAR, PRS II, PAEPA/BAD, PHV/Est, PROGEA, etc.). Au titre des AUE, le tableau ci-dessous renseigne sur les régions les plus avancées dans leur établissement :

Régions	Nombre d'AUE créées	Nombre d'AUE reconnues
Cascades et Hauts Bassins	60	20
Sahel et Est (Gnagna)	980	920
Nord	880	764
Centre-Est (Boulgou et Kourittenga)	561	0
TOTAL	2 481	1 704

A la lumière du fonctionnement actuel des AEPS, de multiples problématiques et contraintes persistent et influent sur le processus de la gestion déléguée, cette dernière étant l'approche retenue par le PN-AEPA pour assurer un accès durable des populations à l'eau potable. Il s'avère à cet égard impérieux de créer les conditions permettant aux acteurs concernés (communes et PME) d'assurer une gestion durable du service de l'eau, dans un contexte où le prix de vente de l'eau apparait comme le déterminant de la viabilité financière des systèmes. Aussi, la DGRE a-t-elle conduit à partir d'avril 2009, une étude sur le marché et le prix de l'eau potable en milieu rural et semi-urbain burkinabè, dont la première phase est achevée. La deuxième phase de cette étude qui est en instance de démarrage visera à :

- évaluer les coûts de production de l'eau potable à partir des AEPS/PEA et des PMH
- évaluer la structuration du coût de l'eau et en déterminer le prix de vente compatible avec le pouvoir d'achat des populations et avec la pérennisation des équipements
- évaluer les conditions de viabilité financière de la délégation du service public de l'eau potable aux privés et faire des propositions idoines à l'attention du Gouvernement
- analyser les paramètres de rentabilité de la gestion des AEPS et des PMH et faire des propositions idoines à l'attention du Gouvernement

- définir les mesures d'accompagnement et incitatives nécessaires à l'implication du secteur privé dans la gestion des AEPS/PEA et des PMH et proposer les textes réglementaires devant les accompagner
- préciser les destinations possibles de la contribution financière des populations en fonction du mode de gestion.

Concomitamment, une étude sur le diagnostic physique et financier des AEPS et leur regroupement en vue de contrats d'affermage plus viables entre opérateurs privés et communes a été réalisée courant 2009 dans la zone du Programme d'Application de la Réforme (PAR).

Enfin, dans le cadre du transfert des AEPS réalisés ou réhabilités, les maires des communes bénéficiaires ont reçu en 2009 de formations assurées par deux projets en phase de clôture, à savoir le Programme Régional Solaire, phase II (PRS II) et le Programme d'Application de la Réforme (PAR).

AXE 3 : Renforcement des capacités de management et d'exécution des travaux et services

Les arrêtés instaurant les agréments techniques dans le domaine de l'AEPA ont été approuvés le 08/08/2008 par le Ministre de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques et le Ministre de l'Economie et des Finances en vue de pouvoir ajuster la dévolution des travaux et études aux capacités de management et d'exécution des opérateurs du secteur privé et des ONG.

Pour aider à structurer et organiser ce secteur, un réseau de 430 point focaux a été mis en place au niveau des entreprises, bureaux d'études, associations et ONG intervenant dans le domaine de l'AEP/AEUE. Ce réseau qui intègre des personnes physiques, des personnes relevant d'institutions publiques, de projets et programmes, a permis d'assurer une collaboration étendue et synergique dans le processus d'appui aux entreprises, bureaux d'études, associations et ONG, contribuant ainsi au renforcement du partenariat entre les principaux intervenants du secteur de l'AEP/AEUE ; il a notamment permis d'identifier les contraintes, besoins et requêtes des opérateurs privés.

Ainsi en 2009 diverses actions de formation et d'information portant sur les thématiques prioritaires suivantes identifiées par le réseau ont-elles été organisées au profit de 1149 agents relevant du secteur privé :

- l'organisation et la gestion des petites et moyennes entreprises (PME)
- la gestion des chantiers AEPA
- les agréments techniques dans les domaines de l'eau et de l'assainissement
- les obligations fiscales et les procédures douanières
- la méthodologie d'élaboration des plans d'affaires des entreprises de l'AEPA
- les procédures d'achats publics
- le calcul des coûts unitaires et l'élaboration des soumissions aux appels d'offres

- la méthodologie d'élaboration des projets AEPA
- l'organisation et la gestion des chantiers de latrines
- les opportunités de financement des opérateurs privés de l'AEPA
- l'organisation et la gestion des PME de l'AEPA
- l'organisation et la gestion des associations et ONG de l'AEPA.

La participation totale aux formations organisées en 2008 et en 2009 en faveur du secteur privé et des ONG et associations s'établit ainsi à 1704 personnes.

Après la mise en place des deux bureaux provisoires de l'Association Nationale des Professionnels du Secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement (ANP-SEPAB), une assemblée générale constitutive s'est tenue les 7 et 8 décembre 2009 à Ouagadougou, qui a débouché sur l'élection d'un bureau de l'Association. La procédure de publicité et pour la reconnaissance formelle de l'Association est en cours.

Le système de suivi-évaluation du PN-AEPA est mieux connu des acteurs du privé et une banque de données sur 110 opérateurs a été constituée afin de suivre l'évolution de leurs capacités et de promouvoir leur plus grande implication dans le processus de suivi-évaluation.

AXE 4 : Mise en place des instruments du PN-AEPA

a) Elaboration des outils méthodologiques standard d'appui-formation et formation de formateurs pour accompagner les activités d'animation et d'appui aux communes

Le document de politique et stratégies nationales d'assainissement a été adopté par le Gouvernement le 04 juillet 2007. L'étude d'opérationnalisation de la stratégie d'assainissement EUE a été finalisée en 2009. Des études ont par ailleurs été entreprises sur les modèles de cabines pour handicapés et sur les expériences de réalisation de latrines.

b) Conception et mise en place d'un programme national d'IEC destiné aux familles, aux élèves et aux lieux publics

Le Plan Stratégique de Communication (PSC) du PN-AEPA qui a été adopté par le Conseil des Ministres le 29 septembre 2008 connaît un début de mise en œuvre avec la réalisation d'un film documentaire sur le PN-AEPA et le plaidoyer pour la recherche de financement des activités.

c) Elaboration du manuel de procédures du PN-AEPA

Le manuel d'exécution du PN-AEPA adopté par le CNP en avril 2007, a été reproduit et distribué à l'ensemble des acteurs de l'AEPA. Il constitue le document de référence des acteurs, que vient compléter les autres outils.

A la fin de la 1^{ère} phase 2007-2009 du PN-AEPA, on observe sa mise en œuvre progressive en tous ses aspects, relatifs respectivement au cadre institutionnel, au cycle des activités, au suivi-évaluation, et au dispositif administratif, financier et comptable.

Au plan institutionnel, le Comité National de Pilotage (CNP) et les Comités Régionaux de Pilotage (CRP), structures de concertation, de suivi, de supervision et de décision associant l'ensemble des parties prenantes au PN-AEPA, sont fonctionnels depuis 2007 et tiennent régulièrement leurs sessions (10 CNP et 6 CRP ont été tenus en 3 ans).

Un Manuel de Suivi-Evaluation complet est disponible depuis le 01 avril 2008.

Le Budget Programme par Objectifs (BPO) constitue désormais l'outil principal de mise en œuvre du PN-AEPA. Un voyage d'études a été effectué en début 2009 au Bénin pour s'inspirer de l'expérience de ce pays dans l'élaboration et l'exécution du BPO. Suite aux premières expériences d'élaboration du BPO du secteur, le BPO 2010-2012 a été simplifié et rendu cohérent avec les objectifs et besoins du PN-AEPA. Dans le cadre du renforcement de la gestion des dépenses et d'un meilleur suivi de l'exécution financière du BPO, la DGRE a entamé la procédure d'acquisition d'un logiciel de gestion comptable, budgétaire, de suivi des marchés et de suivi-évaluation ; la présélection des consultants est faite et ils seront bientôt invités à soumettre leurs propositions. Un expert sera préalablement engagé pour élaborer le tableau de passage entre le BPO et la loi de finances.

Le Manuel type de Procédures Administrative, Financière et Comptable du PN-AEPA en milieu rural a été finalisé depuis janvier 2008, pour servir de référence aux appuis apportés en approche projet. Cependant, ce manuel reste à être validé par le CNP/PN-AEPA.

d) Conception et mise en place du système de suivi-évaluation du PN-AEPA

Pour l'opérationnalisation du système de suivi-évaluation du PN-AEPA en milieu rural, un dispositif incluant les communes a été mis en place et formé sur les outils de collecte et la collecte des données AEP. C'est précisément dans ce cadre que 351 points focaux ont été désignés au cours du 1^{er} semestre 2009, formés et équipés chacun d'un GPS pour assurer le suivi des réalisations d'ouvrages AEP dans leur ressort et contribuer directement à la mise à jour périodique.

Les données AEP de la période allant de 2006 au premier semestre 2009 ont été mises à jour à travers ce nouveau dispositif.

La mise à jour de ces données à fin 2009 est en cours, de même que l'harmonisation de la base de données des villages de l'INOH avec celle de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) en vue de la mise en cohérence de ses données de population avec celles du RGPH2006.

e) Etude d'un mécanisme de "panier commun" permettant la constitution et l'alimentation d'un fonds d'études et d'investissement du PN-AEPA

Un fonds commun alimenté par Asdi, Danida et la GTZ a été créé depuis 2007 et a permis d'exécuter l'essentiel des activités prioritaires des feuilles de route mis en place dans le cadre du PN-AEPA. Toutefois, ce fonds a été réservé exclusivement aux activités du PN-AEPA hors infrastructures.

Il est doté d'une instance de concertation constituée de l'Administration et des 3 PTF (Groupe technique de coordination), d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables adapté aux procédures nationales. Pour la 1^{ère} phase 2007-2009 du PN-AEPA, un montant total de 1.869.275.131 FCFA a été mobilisé dans ce cadre.

f) Mise en œuvre du plan de gestion environnementale et sociale

Un projet d'arrêté ministériel de mise en place du comité de suivi environnemental et social pour accompagner le PN-AEPA a été élaboré et est en cours de validation au niveau des structures du MAHRH.

Le montant prévu par le PN-AEPA pour la composante CUI est de 24 300 millions FCFA. Le cumul des montants engagés au 30 juin 2009 s'estime à 5343 millions FCFA soit 22 % de taux d'exécution².

Pour la période 2007-2009, le coût prévisionnel du PN AEPA pour le CUI est de 15 471,4 millions FCFA et 5343 millions ont été engagés, ce qui donne un taux d'exécution de 34,5 % pour la période².

² Les montants au 31 décembre 2009 seront disponibles d'ici la revue conjointe 2010.

Conclusion / VOLET RURAL

La principale contrainte à l'évaluation annuelle des performances du secteur reste la non-disponibilité ou la faible qualité des données disponibles. L'importance des données manquantes rend difficile les comparaisons entre le niveau actuel des performances et celui antérieurement atteint. De même, on constate quelques différences entre les données des régions et celles de l'INOH 2009.

Toutefois, le rapport dégage les tendances en ce qui concerne les réalisations d'ouvrages dans le cadre de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement des eaux usées et excréta au Burkina Faso.

Il devient donc urgent que les différents services en charge du suivi des activités du PN AEPA travaillent en synergie pour la fourniture de données cohérentes. L'implication du dispositif des points focaux communaux dans la fourniture régulière des données permettra de résorber ce problème. Aussi il importe que les DRAHRH exercent un suivi/appui conséquent de ces points focaux afin de disposer de données comparatives sur les réalisations des acteurs, au moins trimestriellement.

PROGRAMMATIONS 2010

1. Programmation AEP

REGIONS	Forages neufs		Forages réhabilités		Puits modernes neufs		Puits réhabilités		AEPS neufs		AEPS réhabilités	
	Prévision annuelle	Prévision Coûts (Millions F CFA)	Prévision annuelle	Prévision Coûts (Millions F CFA)	Prévision annuelle	Prévision Coûts (Millions F CFA)	Prévision annuelle	Prévision Coûts (Millions F CFA)	Prévision annuelle	Prévision Coûts (Millions F CFA)	Prévision annuelle	Prévision Coûts (Millions F CFA)
BOUCLE DU MOUHOUN	143	1059,99	92	161,99	5	18,50	3	2,50	1	40	1	11,63
CASCADES	124	882,24	79	98,18	1	6,50	0	0	0	0	7	140
CENTRE	37	272,45	14	28,60	0	0	0	0	2	245,34	0	0
CENTRE EST	77	491,95	55	77,74	14	39,60	10	3,00	2	300	0	0
CENTRE NORD	160	1038,66	396	661,87	7	37,20	0	0	6	736,02	0	0
CENTRE OUEST	222	1206,15	353	558,88	11	53,60	4	1,62	8	640	8	113,51
CENTRE SUD	74	619,05	44	60,85	2	10,00	6	4,80	5	723,67	0	0
EST	47	284,56	17	36,86	6	17,10	0	0	3	211,17	1	10
HAUTS BASSINS	73	569,14	45	107,54	0	0	0	0	0	0	0	0
NORD	111	1027,64	68	234,65	8	31,03	0	0	10	1173,55	7	69,5
PLATEAU CENTRAL	130	1525,00	67	124,30	0	0	0	0	1	0	0	0
SAHEL	544	4727,36	130	260,00	0	0	0	0	2	286	5	150
SUD OUEST	125	810,59	88	151,64	1	2,80	0	0	1	23	0	0
TOTAL	1867	14514,79	1448	2563,07	55	216,33	23	11,92	41	4378,75	29	494,64

Commentaires

La programmation physique des forages neufs est légèrement supérieure de 81 forages par rapport à celle de 2009 (Confère programmation; il en est de même pour la prévision financière soit plus de **1204,32** millions de FCFA.

Pour les réhabilitations la programmation 2010 est légèrement supérieure à celle de l'année dernière soit 1448 réhabilitations contre 1249 et 2563,07 millions FCFA contre 2350,86 millions FCFA.

La prévision de réalisation en puits modernes est en baisse comparativement à celle de 2009, soit 57 puits de moins.

La programmation des AEPS diminue d'année en année. De 130 en 2008, 100 en 2009, nous avons 41 cette année.

Globalement, 1963 ouvrages neufs et 1500 réhabilitations ont été programmés pour 2010. La prévision de dépense correspondante est de 22 179,5 millions de FCFA.

2. Programmation Assainissement EUE

REGIONS	Ecoles			Centre de Santé		Lieux publics		Latrines familiales	
	Prévision annuelle	Réservée aux filles	Prévision Coûts (Millions F CFA)	Prévision annuelle	Prévision Coûts (Millions F CFA)	Prévision annuelle	Prévision Coûts (Millions F CFA)	Prévision annuelle	Prévision Coûts (Millions F CFA)
BOUCLE DU MOUHOUN	108	54	178,80	12	20,085	30	42,87	0	0
CASCADES	35		100,57	4		0	0	100	19,5
CENTRE	16		56,07	0	0	0	0	0	0
CENTRE EST	9		6,8	9	3,74	48	15,47	367	17,77
CENTRE NORD	86	29	142,27	0	0	4	0,4	63	6,5
CENTRE OUEST	308	130	754,50	23	57,5	155	361,34	5660	629,62
CENTRE SUD	135	67	247,12	27	67,5	112	264	1035	258,75
EST	12		9	0	0	0	0	0	0
HAUTS BASSINS	21		67,87	5	11,8	0	0	0	0
NORD	401	201	243	45	58,41	9	12,98	0	0
PLATEAU CENTRAL	0	0	0	0	0	0	0	3300	247,5
SAHEL	119	119	297,50	37	92,5	127	192	1752	130,16
SUD OUEST	107	14	158,87	6	19,401	0	0	0	0
TOTAL	1357	614	2262,06	168	330,936	485	889,06	12277	1309,8

Commentaires

La programmation au niveau des latrines pour Ecoles est en nette hausse pour cette année 2010, soit 54,38% de plus que celle de 2009. Elle est due à la contribution de l'Aide Budgétaire Sectorielle (ABS) et au projet PAEPA/BAD/4 régions.

Les prévisions de réalisation en latrines pour Centres de santé sont sensiblement égales à celles de 2009 soit 7 latrines et 68,846 millions de FCFA de plus. Le Plateau Central, le Centre et l'Est n'ont toutefois présenté aucune programmation.

Dans l'ensemble, au niveau des latrines publiques, les prévisions sont sensiblement en baisse cette année soit 7 ouvrages et 31,01 millions de FCFA en moins. Néanmoins le plus grand nombre s'observe au niveau du le sahel, le centre sud, le centre Ouest

Le nombre de latrines familiales programmées a diminué de 10,76% par rapport à celle de l'année 2009, ce qui représente une baisse de 282,60 millions de FCFA.

NB : les latrines Sanplat ne sont pas prises en compte car ne respectant pas systématiquement les normes technologiques du PN-AEPA. Si ces latrines sont mises à niveau, elles pourront être retenues selon les programmations régionales, notamment celles ci-dessous :

REGIONS	TYPE LATRINES	Prog. annuelle globale	Coût prév. (millions de FCFA)
BOUCLE DU MOUHOUN	SANPLAT simple	1040	10,92
NORD	SANPLAT simple	176	8,8
TOTAL		1216	19,72

3. Programmation physique et financière des PCD-AEPA

REGIONS	PCD-AEPA	
	Total PCD programmés	Coût prévisionnel (millions FCFA)
BOUCLE DU MOUHOUN	38	220
CASCADES	10	80
CENTRE	1	8
CENTRE EST	-	-
CENTRE NORD	15	120
CENTRE OUEST	11	88
CENTRE SUD	10	80
EST	17	156
HAUTS BASSINS	5	40
NORD	26	130
PLATEAU CENTRAL	0	0
SAHEL	14	112
SUD OUEST	-	-
TOTAL	147	1034

Au niveau de la programmation des PCD-AEPA, le Centre Est et le Sud Ouest n'ont pas présenté de prévisions. Il est à noter que le Plateau Central a validé tous ses PCD. En rappel, le Projet BAD/4 Régions envisageait de financer l'élaboration de 86 PCD-AEPA dans les 4 régions concernées (Cascades, Centre Ouest, Centre Sud et Sahel) ; mais finalement cet objectif est réduit à 40 à raison de 10 PCD par région.

4. Situation comparée de la programmation financière 2010 avec la planification OMD et la programmation BPO 2010.

Volet AEP

Tableau comparatif de la programmation 2010 avec la planification OMD et le BPO 2010-2012

REGIONS	Prévision Financière Global (Millions F CFA) ¹	Planification OMD 2010 (Millions F CFA) ²	Financement acquis (BPO) (Millions F CFA) ²	Ecart / OMD ³	Ecart / BPO ³
Boucle du Mouhoun	1 294,61	2 926,87	972,37	-1 632,26	322,24
Cascades	1 126,92	1 024,98	1 281,15	101,94	-154,23
Centre	546,39	782,19	540,29	-235,80	6,10
Centre Est	912,29	2 443,04	664,55	-1 530,75	247,74
Centre Nord	2 473,75	2 822,82	1 986,49	-349,07	487,27
Centre Ouest	2 573,76	1 599,15	3 849,26	974,61	-1 275,50
Centre Sud	1 418,37	2 017,56	1 514,81	-599,19	-96,44
Est	559,69	2 031,41	369,49	-1 471,72	190,20
Hauts Bassins	676,68	2 204,18	1 388,01	-1 527,50	-711,33
Nord	2 536,37	2 924,56	938,36	-388,19	1 598,01
Plateau Central	1 649,30	1 359,14	866,53	290,16	782,77
Sahel	5 423,36	2 197,26	5 067,48	3 226,11	355,88
Sud Ouest	988,03	693,16	350,25	294,87	637,78
Total	22 179,50	25 026,30	19 789,05	-2 846,78	2 390,47

Sources: ¹ Rapports DRAHRH 2009, ² BPO 2010-2012, ³ Calcul SSE

Ecart/OMD=Prévision Financière Global – OMD ; Ecart/ BPO= Prévision Financière Global – BPO

On constate une sous programmation de près de 3 milliards FCFA par à rapport à la planification OMD 2010. Quatre régions sont particulièrement concernées : Boucle du Mouhoun, Centre Est, Est et Hauts Bassins. On note cependant que le Sahel a une programmation supérieure de plus de 3 milliards FCFA. Cette programmation exceptionnelle s'explique d'une part par la reprogrammation des activités non réalisées en 2009, par une volonté de rattrapage du retard observé dans la région.

On constate une programmation financière des régions supérieure de 2,3 milliards de FCFA à celle inscrite dans le BPO 2010. Ceci s'explique par l'inscription de nouveaux financements qui n'ont pas pu être pris en compte dans le BPO au moment de son élaboration. Cette situation est observée dans la plupart des régions.

On note par ailleurs que trois régions ont élaboré une planification inférieure à celle du BPO (Cascades, Centre Ouest et Hauts Bassins). Ceci est particulièrement important pour la région des Hauts Bassins où l'écart est de plus de 1,2 milliards.

Volet AEUE

REGIONS	Prévision Financière Global (Millions F CFA) ¹	Planification OMD 2010 (Millions F CFA) ²	Financement acquis (BPO) (Millions F CFA) ²	Ecart / OMD ³	Ecart / BPO ³
Boucle du Mouhoun	241,76	838,54	193,41	-596,785	48,345
Cascades	120,07	324,85	679,28	-204,78	-559,21
Centre	56,07	259,72	62,06	-203,65	-5,99
Centre Est	43,78	397,82	89,83	-354,04	-46,05
Centre Nord	149,17	725,94	740,4	-576,77	-591,23
Centre Ouest	1 802,96	954,31	1 539,31	848,65	263,65
Centre Sud	837,37	509,48	837,56	327,89	-0,19
Est	9,00	648,55	88,58	-639,55	-79,58
Hauts Bassins	79,67	896,96	187,17	-817,29	-107,5
Nord	314,39	620,81	56,06	-306,42	258,33
Plateau Central	247,50	430,53	63,07	-183,03	184,43
Sahel	712,16	725,12	915,88	-12,96	-203,72
Sud Ouest	178,27	239,71	113,29	-61,439	64,981
Total	4 791,86	7 572,36	5 565,94	-2 780,50	-774,08

Sources: ¹ Rapports DRAHRH 2009, ² BPO 2010-2012, ³ Calcul SSE

Ecart/OMD=Prévision Financière Global – OMD ; Ecart/ BPO= Prévision Financière Global – BPO

La programmation financière globale des régions (4791,86 millions FCFA) est inférieure à ce qu'il faudrait pour évoluer sereinement vers les OMD (7 572,36 millions FCFA) avec un écart de 2,8 milliards FCFA. Excepté les programmations des régions du Centre Ouest et du Centre Sud, les programmations établies dans les autres régions sont en deçà des besoins estimés en 2010 dans le cadre de la planification pour l'atteinte des OMD.

De même, on constate que la programmation en assainissement en milieu rural pour 2010 est inférieure à celle du BPO avec un écart global de 797,77 millions FCFA. La plupart des régions (8) ont une programmation inférieure à celle du BPO, spécifiquement deux régions (Cascades et Centre Nord) présentent une programmation inférieure à près de 600 millions de F CFA par rapport au BPO.

Conclusions

L'exercice de comparaison des programmations présentées dans les rapports des DRAHRH et dans le BPO montre des écarts de montant. Cette différence de données s'explique principalement par le fait que la collecte des informations n'est pas réalisée à la même période. La collecte de données de programmation du BPO 2010-2012 s'est réalisée en mai-juin, alors que cette collecte a lieu en novembre pour le rapport sectoriel annuel. En principe la programmation du rapport sectoriel annuel devrait être plus exhaustive.

Ceci montre à quel point il est important que les partenaires du PN AEPA s'appliquent à transmettre régulièrement les informations aux DRAHRH.

Les niveaux de programmation en eau potable et assainissement montrent un écart énorme entre les deux sous secteurs avec une programmation de 22,5 milliards en AEP et 5 milliards en assainissement.

Dans le cas de l'Approvisionnement en Eau Potable, on note une programmation supérieure au BPO alors que l'on observe exactement l'inverse dans le cas de l'Assainissement en milieu rural.

Pour les deux sous-secteurs on relève une sous programmation par rapport aux besoins planifiés pour l'atteindre les OMD d'un montant total de près de **5,6 milliards FCFA**.

II- Volet Urbain



PN AEPA
En milieu urbain

SUPERVISION DES ACTIVITES DE L'ONEA

RAPPORT ANNUEL 2009 DU VOLET URBAIN

DU PN-AEPA

Ind	Etabli par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
A	NANA Safiata	SAWADOGO Moumouni	27 janvier 2009	Edition provisoire

1 Le contexte

L'Office National de l'Eau Potable et de l'Assainissement (ONEA) est responsable de la mise en œuvre du volet urbain du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (PN-AEPA), adopté par le conseil des ministres en décembre 2006.

Le volet urbain du PN-AEPA placé sous la responsabilité de l'ONEA est piloté par un Comité interne de suivi et supervisé par un Comité de supervision qui réunit les représentants de l'Etat, les partenaires de l'ONEA et ses cadres dirigeants.

Par les communications faites, l'ONEA entend porter à la connaissance de ce Comité de supervision les informations relatives à l'avancement des activités d'investissement et de renforcement de capacité propres au PN-AEPA et celles se rapportant à la gestion de l'ONEA, notamment en matière de performances de l'exploitation et d'équilibre financier. Cette compilation de données a pour objet d'apporter à l'Etat et aux partenaires du secteur de l'eau et de l'assainissement en milieu urbain, en toute transparence et selon des procédures qui garantissent la qualité, la sincérité et l'exhaustivité des informations fournies, l'assurance: i) que le programme se déroule conformément à la prévision et/ou selon des processus maîtrisés et ii) que l'ONEA a les capacités et l'organisation nécessaires pour commercialiser l'eau potable disponible et promouvoir l'assainissement, pour gérer, avec l'efficacité requise, les nouveaux ouvrages et pour assumer les charges financières résultant des investissements antérieurs et ce ceux du PN-AEPA.

Le présent rapport présente l'état d'avancement annuel du PN-AEPA en milieu urbain au 31/12/2009.

2 Présentation du programme

2.1 Les objectifs du PN-AEPA en milieu urbain

Pour l'eau potable

- Réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de personnes en milieu urbain n'ayant pas accès à l'eau potable en 2005 ;
- Atteindre une consommation spécifique moyenne de 57 l/j/personne sur branchement particulier et 37 l/j/personne sur borne fontaine ;
- Réduire les disparités régionales du taux d'accès à l'eau potable ;
- Assurer la desserte par l'ONEA de toutes les communes urbaines du Burkina Faso.

Pour l'assainissement des eaux usées et excréta

- Réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de personnes en milieu urbain n'ayant pas accès à l'assainissement en 2005 ;
- Réduire les disparités régionales du taux d'accès à l'assainissement.

2.2 Les résultats attendus du PN-AEPA

Pour l'eau potable

- La création de 14 nouveaux centres ONEA ;
- La progression du taux d'accès à l'eau potable de 74% en 2005 (42 centres) à 87% en 2015 (56 centres) ;
- La fourniture d'un accès adéquat à l'eau potable à 1,8 million de personnes sur le périmètre des 56 centres qui seront gérés par l'ONEA à l'horizon 2015.

Pour l'assainissement des eaux usées et excréta

- La progression du taux d'accès à l'assainissement de 14% en 2005 à 57% en 2015 sur l'ensemble du périmètre de l'ONEA ;
- La fourniture d'un accès adéquat à l'assainissement à 2,1 millions de personnes.

2.3 Les principales activités du PN-AEPA

Pour l'eau potable :

- La construction d'ouvrages de mobilisation des ressources en eau ;
- La construction de 4 stations de traitement et de pompage d'eau de surface prévus dans les centres de Koupéla/Pouytenga, Ouahigouya, Boromo et Kaya ainsi que l'extension de la station de Ziga de 1500 m³/h et 3000 m³/h respectivement en 2009 et 2012 ;
- La construction de 39 châteaux d'eau ;
- La pose de plus de 3100 kms de réseau dont le renforcement du système d'adduction et de distribution de la ville de Ouagadougou ;
- La réalisation d'environ 160 000 branchements particuliers et de 1300 bornes fontaines.

Pour l'assainissement des eaux usées et excréta

- La réalisation de 222 000 ouvrages à usage familial. Chaque ouvrage étant doté d'un puisard ;
- La réalisation de 800 blocs latrines dans les écoles et d'une centaine dans les marchés et gares routières ;
- La réalisation des extensions et densifications du réseau collectif de Ouagadougou ainsi que la construction du réseau collectif de Bobo-Dioulasso.

2.4 Mise à jour du plan d'investissement

Conformément au contrat plan ONEA-Etat, l'ONEA procède annuellement à la mise à jour de son plan d'investissement. Cette mise à jour est rendu nécessaire par l'évolution des conditions socio économiques (population, urbanisation solvabilité des consommateurs, etc.) et de la réalité des centres (état de réalisation des investissements, consommation spécifiques, etc.). Le plan d'investissement mis à jour est pris en compte dans la mise à jour du modèle financier de l'ONEA. Les activités pour atteindre les objectifs du PN-AEPA urbain issues du plan d'investissement actualisé sont présentées dans le tableau ci-dessous elles servent de bases pour mesurer l'avancement des activités du PN-AEPA.

TABLEAU 1 : LISTE DES OPERATIONS

	Unité	Réalisé 2007- 2009	Prévision 2010-2015	Prévision 2007-2015
Eau				
Capacité de production	m3/j	9 248	55 615	64 863
Capacité de stockage	m3	15 150	12 850	28 000
Réseau	km	1 254	1 973	3 227
Branchement particuliers	u	62 955	109 141	172 096
Bornes fontaines	u	591	2 040	2 631
Assainissement				
Raccordé au réseau collectif	nbre	258	2430	2 688

3 Description des opérations

3.1 Eau potable

3.1.1 Ouagadougou

3.1.1.1 AEP Ouaga-Ziga

- Assistance technique à la maîtrise d'ouvrage
- Maîtrise d'œuvre pour les études, la supervision et le contrôle des travaux.
- Les travaux consistent à :
 - Réaliser l'extension de la station de Ziga de 1500 m³/h
 - Fournir et poser des conduites de diamètre 63 à 700mm des réseaux primaires, secondaires et tertiaires pour une longueur totale de **1210 km**;
 - Construire 524 bornes fontaines ;
 - Réaliser 93 563 branchements particuliers ;
 - Construire :
 - 5 réservoirs surélevés de 2000 m³
 - 7 bâches au sol totalisant 13 000 m³
 - 8 stations de pompage
 - 7 postes de transformateur

3.1.1.2 AEP Quartiers périphériques

Le Projet d'Aménagement et de Développement des Quartiers Périphériques de Ouagadougou porte sur la construction et la mise en exploitation des infrastructures prévues dans le cadre de la composante « services de base » (eau potable et assainissement) du projet « aménagement dans les quartiers périphériques de Ouagadougou ».

Ce projet est financé par l'Agence Française de Développement à travers une subvention à la Commune de Ouagadougou dont la partie eau potable est rétrocédée à l'ONEA.

L'objectif de la composante eau est d'étendre le réseau secondaire (et tertiaire) de l'ONEA en direction de cinq quartiers périphériques non lotis ou lotis mais non encore structurés (Nioko 2, Bissighin, Toukin, Tabtenga-Yamtenga et Zongo). Pour la réalisation du projet, les standards de l'ONEA en matière de réseau ont été revus afin de pouvoir intervenir dans ces zones habituellement non desservies. A la fin de la construction des réseaux, des opérateurs privés seront sélectionnés pour la mise en gestion déléguée desdits réseaux.

3.1.1.3 AEP ZACA

Alimentation en eau de la ZACA : les activités sont scindées en quatre lots.

3.1.2 Hors Ouagadougou

3.1.2.1 AEP Boulsa

Améliorer le taux de desserte en eau dans la ville de Boulsa par la mise en place d'un système d'alimentation en eau potable adéquat.

A ce titre il est prévu :

- La réalisation de 4 forages positifs afin d'obtenir une capacité de production de 300m³/j ;
- La fourniture et la pose d'une conduite de refoulement de 4km ;
- La construction d'un château d'eau métallique de 150m³ ;
- La fourniture et la pose d'un réseau de distribution de 24 km et réaliser 488 branchements particuliers ;
- La construction de 19 bornes fontaines en vue de l'alimentation en eau potable des populations les plus démunies

3.1.2.2 AEP Titao

Améliorer le taux de desserte en eau dans les deux villes par la mise en place d'un système d'alimentation en eau potable adéquat

A ce titre il est prévu :

- La réalisation de forages positifs afin d'obtenir une capacité de production de 400m³/j ;
- La fourniture et la pose d'une conduite de refoulement de 4 km ;
- La construction d'un château d'eau métallique de 150m³ ;
- La fourniture et la pose d'un réseau de distribution de 30km et réaliser 437 branchements particuliers ;
- La construction de 22 bornes fontaines en vue de l'alimentation en eau potable des populations les plus démunies

3.1.2.3 Réhabilitation de la conduite d'adduction de Banfora

Réhabilitation de la conduite d'adduction d'eau brute de la ville de Banfora

3.1.2.4 Restructuration du réseau AEP de Niangoloko

Restructuration du réseau d'eau potable de la ville de Niangoloko

- Lot 1 : Travaux de fourniture et pose d'électropompes immergées, d'armoires électriques et des tuyauteries pour le raccordement de deux nouveaux forages à KAKOUMANA, de redimensionnement des systèmes d'exhaures pour huit forages en fonctionnement.
- Lot 2 : Travaux de construction, d'installation et d'équipement d'un château d'eau métallique de 150 m³, d'une bache en béton armé de 100m³ et asservissement de la bache au château par un système de télégestion.

- Lot 3 : Travaux de construction, d'équipement et de raccordement d'une ligne BT au réseau SONABEL et d'équipements des forages de KAKOUMANA et de la bache d'eau claire.
- Lot 4 : Fourniture et pose de canalisation PVC sur le réseau de distribution et remplacement des tuyauteries de diamètre 50 du réseau secondaire ou tertiaire ; la construction de regards pour vannes et ventouses pour le réseau de distribution.

3.1.2.5 AEP Bérégadougou

Alimentation en eau potable de la ville de Bérégadougou

- Lot 1 : Construction et équipement d'une bache d'eau claire de 200m³ semi entérée en béton armé.
- Lot 2 : Fourniture et Pose de canalisations PVC DN 250 PN 16 et leurs accessoires ; travaux de génie civil le long de la conduite.
- Lot 3 : Construction et équipement d'un château d'eau métallique de 150m³.
- Lot 4 : Fourniture et pose de canalisation PVC sur le réseau de distribution ; construction de regards pour vannes et ventouses sur le réseau de distribution.

3.1.2.6 AEP 7 Communes

Réaliser les raccordements de forages et les extensions de réseau dans les centres de Dédougou, Nouna, Garango, Gourcy, Tenkodogo, Tougan, Yako.

3.1.2.7 AEP Ouahigouya

- Construction d'une station de pompage et de traitement ;
- Construction d'un château d'eau de 2000 m³ ;
- Pose d'une conduite de refoulement ;
- Réalisation d'un réseau de distribution.

3.1.2.8 AEP Kaya

L'objet de L'AEP KAYA est de résoudre durablement le problème de l'accès à l'eau potable des populations de la ville dès 2009.

3.1.2.9 AEP 9 Villes

Renforcer les systèmes AEP des villes de Zorgho, Bittou, Diapaga, Gayéri, Diébougou et Toma, Boussé, Bagaré, Latodin

Renforcer la capacité des communes concernées pour l'exercice de maîtrise d'ouvrage et la gestion de services d'eau potable.

3.1.2.10 Programme Sud-Ouest

Programme Eau et Assainissement dans les petites et moyennes villes situées dans la Région du Sud-Ouest et les Régions Limitrophes du Bassin du Mouhuon :

- Phase 1 : AEP Poura Fara et Boromo,
- Phase 2 : Phase 2a : AEP Houndé, Diébougou, Gaoua et Léo ; Phase 2b : Dano, Dissin, Ouessa, Hemélé, Batié, Kampti et Lorépéni.

3.1.2.11 Travaux hors projets

Ces travaux qui contribuent à l'amélioration de la desserte sont réalisés hors projet et sur financement ONEA.

3.2 ASSAINISSEMENT

3.2.1 ASSAINISSEMENT AUTONOME

L'objectif global est de conduire des actions permettant d'améliorer les conditions de vie et d'habitat des populations, leur santé et de préserver les ressources en eau

Les objectifs spécifiques sont :

- Promouvoir la demande en ouvrages d'assainissement hygiéniques auprès des ménages
- Satisfaire cette demande par la construction des ouvrages sollicités grâce aux artisans formés
- Inciter les ménages à une utilisation et un entretien corrects des ouvrages

NB : les objectifs de l'assainissement autonomes, scolaires et publics proviennent DGRE/EDE/SAWES : étude OMD Burkina, volume IV, objectifs et stratégies, pages 13.

NB : les résultats obtenus représentent la conjugaison des efforts de l'ONEA et du CREPA (projet ECOSAN : **927 ouvrages construits**) pour l'atteinte des objectifs.

Les activités

Pour atteindre les objectifs précités cités, les activités ci-après sont conduites :

- Sensibilisation des ménages par des visites à domicile
- Conduite des réunions de groupe
- Conduite des activités médiatiques
- Formation des artisans et supervision des travaux
- Construction des latrines
- Construction des puisards
- Conseils pour l'entretien et l'utilisation des ouvrages

3.2.2 ASSAINISSEMENT PUBLIC ET SCOLAIRE

L'opération vise à briser les chaînes de contamination, à améliorer la santé et à promouvoir l'hygiène dans les écoles, les lieux publics (marchés, gares, etc.), les centres de santé et les lieux de culte.

Les activités

Les objectifs spécifiques qui en découlent sont :

- Equiper en ouvrages d'assainissement hygiéniques prioritairement les écoles primaires, ensuite les écoles secondaires et enfin les lieux communautaires
- Promouvoir l'hygiène

Pour atteindre les objectifs ainsi fixés, les activités suivantes sont conduites :

- Construction des latrines et urinoirs dans les écoles et lieux publics
- Formation des enseignants à la promotion de l'hygiène

3.2.3 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'objectif global est de contribuer à l'amélioration de la santé des populations vivant en centre ville fortement urbanisé (administration, commerce) et dans la zone industrielle de Kossodo en leur dotant d'un système de collecte, de traitement et d'évacuation des eaux usées domestiques et industrielles adéquat

Les objectifs spécifiques qui en découlent sont :

- Construire un réseau pour la collecte des eaux usées
- Construire une station d'épuration des eaux usées
- Raccorder les habitants vivant dans le périmètre

3.2.4 ELABORATIONS DE PLANS STRATEGIQUES D'ASSAINISSEMENT

L'objectif global est de doter progressivement chaque centre ONEA d'un document de politique qui propose des solutions techniques, institutionnelles et financières pour régler la question des eaux usées et excréta.

L'objectif spécifique qui en découle est :

Recruter un bureau d'études sur la base d'une demande de propositions pour conduire des études de sols dans les villes de Tenkodogo, Garango, Kaya, Yako, Nouna, Dédougou, Tougan, Gourcy,

Les activités

Pour atteindre les objectifs ainsi fixés, les activités suivantes sont conduites dans la première phase

- Conduite des tests de perméabilité des sols
- Elaboration de la carte de perméabilité des sols
- Elaboration de rapports

3.3 Renforcements de capacité

3.3.1 Assistance technique A la MOZ

Les activités portent sur:

- l'assurance qualité,
- la consultation des entreprises,
- la passation des marchés,
- la gestion financière,
- La formation.

3.3.2 PEA (GTZ)

L'objectif est d'appuyer l'ONEA dans la mise en œuvre de sa stratégie d'appui à la maîtrise d'ouvrage communal des services d'AEPA en milieu urbain.

Les activités

Les activités portent sur:

- le renforcement de la communication interne de l'ONEA - commune,
- le renforcement des capacités de l'ONEA pour l'appui conseil aux communes,

- l'élaboration des plans stratégiques d'assainissement communaux,
- le renforcement du cadre institutionnel et du programme de formation aux métiers de l'eau,

4 Synthèse de l'avancement du programme

4.1 Synthèse de l'avancement physique au 31/12/2009

4.1.1 EAU – SYNTHÈSE DE L'AVANCEMENT PHYSIQUE au 31/12/2009

EAU	unité	Cumul réalisé 2007-2008	Prévision	Réalisé	Taux de réalisation 2009	Cumul réalisé au 31/12/2009	Objectif 2015	Contribution à l'atteinte des OMD
			2009	2009	%			%
Augmentation de la capacité de stockage	m3	15 000	6 500	150	2%	15 150	27 450	55,2%
Augmentation de la longueur du réseau	km	1 131,1	299,95	333,16	111%	1 464	3 227,0	45,4%
Nombre de branchements neufs	Nbre	49 450	16 887	17 307	102%	66 757	172 096	38,8%
Nombre de BF neuves	Nbre	564	125	102	82%	666	2 631	25,3%
Augmentation de la capacité de production	m3/j	8 272	1 540	820	53%	9 092	64 863	14,0%

4.1.2 ASSAINISSEMENT – synthèse de l'avancement physique au 31/12/2009

Assainissement	unité	Cumul réalisé 2007-2008	Prévision 2009	Réalisé 2009	Taux de réalisation 2009	Cumul réalisé au 31/12/2009	Objectif 2015	Contribution à l'atteinte des OMD
Nombre de plans stratégiques d'assainissement	Nbre	2	11	11	100%	13,0	29	44,8%
Nombre d'ouvrages d'assainissement des ménages exécutés	Nbre	13 073	21 500	15 008	70%	28 081,0	222 000	12,6%
Nombre d'ouvrages s'assainissement scolaires et publics exécutés	Nbre	159	403	178	44%	337,0	900	37,4%
Nombre de station d'épuration construire	Nbre	1	0	0		1,0	1	100,0%
Nombre de raccordés au réseau collectifs	Nbre	229	110	97	88%	326,0	2 688	12,1%

4.2 Commentaire sur l'avancement Physique

4.2.1 Eau –commentaire sur l'avancement

4.2.1.1 AEP Ouaga-Ziga

L'exécution des travaux du Marché n°2008/001/ONEA/DG/MOZ qui avait été suspendue depuis le 29 mai 2008 du fait des problèmes liés au financement Oret.nl (Hollande) a repris le 15 septembre 2009 après la signature le 23 juin 2009 de la convention de financement et se poursuit conformément au planning d'activité actualisé.

4.2.1.2 AEP Quartiers Périphériques

Les travaux des différents lots ont été réceptionnés et les délégataires sont connus et ont démarré leur activités sur le terrain à partir du 15 octobre 2009 sauf dans la zone de Zongo où le démarrage est prévu pour début février 2010.

4.2.1.3 AEP ZACA

Un bureau d'étude est recruté pour le contrôle des travaux de pose des réseaux d'eau potable et d'assainissement. Les dossiers d'exécution des entreprises attributaires des lots 1, 2 et 3 ont fait l'objet d'approbation.

4.2.1.4 AEP Boulsa/Titao

Les travaux de Boulsa sont achevés et mise en service le 30/06/2009. Pour ce qui concerne Titao, les difficultés de mobilisation de la ressource en eau ont été surmontées et 3 forages positifs ont été réalisés à Titao. L'appel d'offres est lancé pour la réalisation des travaux en 2010.

4.2.1.5 Réhabilitation de la conduite d'adduction d'eau de Banfora

Les travaux de réhabilitation de la conduite ont été réceptionnés le 5 février 2009.

4.2.1.6 AEP Niangoloko/AEP Béragadougou

La défaillance des entreprises a créé un grand retard dans le respect du délai d'exécution. Les travaux sont en cours d'achèvement.

4.2.1.7 AEP 9 Villes

Dans ce projet l'ONEA agit en tant que prestataires pour la réalisation des études et des travaux.

Les travaux sont en cours de réalisation et s'achèveront en fin février 2010.

Pour le cas de Boussé. Un APS a été présenté au conseil municipal qui l'a adopté. Les études APD, l'élaboration du DAO sont programmés pour 2010. Les recherches de financement complémentaire sont en cours auprès du SEDIF, REIMS Métropole et l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

4.2.1.8 Programme Sud-Ouest

Un appel d'offres est lancé pour le recrutement des entreprises de travaux et les conclusions sont envoyées au bailleur de fonds pour non objection.

Par ailleurs un bureau d'études a été recruté pour la surveillance des travaux et la réalisation des études pour le reste du programme.

4.2.2 Assainissement-commentaire sur l'avancement physique

4.2.2.1 Assainissement autonome

4.2.2.1.1 Assainissement autonome à Ouagadougou

Dans l'ensemble les activités programmées ont été exécutées normalement. Toutefois, nous constatons que la subvention accordée aux ménages en pièces préfabriquées (dalles, tuyaux de ventilation, cuvette et siphon) constitue un puissant levier de promotion de la demande. En effet les chantiers qui n'étaient pas achevés, l'ont été en un temps record, lorsque les portes et tôles ont été acquises sous forme de subvention additionnelle aux ménages dans le cadre du projet de renforcement de l'assainissement autonome et scolaire, financé par la BAD. Le volet mobilisation sociale a pris fin le 2 octobre 2009.

4.2.2.1.2 Assainissement autonome à Bobo

Le projet sectoriel en milieu urbain financé par la Banque Mondiale à Ouaga et à Bobo a démarré par le recrutement de deux (02) prestataires pour l'ingénierie sociale et la supervision des travaux d'assainissement autonome.

4.2.2.1.3 Assainissement autonome dans les autres villes

Le soutien de l'AFD a permis de recruter trois (03) prestataires pour l'ingénierie sociale et la supervision des travaux d'assainissement autonome dans six (06) villes (Banfora, Fada, Koudougou, Ouahigouya, Boulsa et Titao). Le démarrage des activités intervenu en juillet s'est poursuivi jusqu'en décembre par la formation des équipes terrain.

4.2.2.1.4 Assainissement scolaire et public à Ouagadougou

Les ouvrages programmés à Ouaga ont été réceptionnés à l'exception de ceux d'une entreprise dont le marché a été résilié pour contre performance.

4.2.2.1.5 Assainissement scolaire et public à Bobo

Les activités se déroulent sans difficultés.

4.2.2.1.6 Assainissement Scolaire et public dans les autres villes

La réception des travaux sur financement appui budgétaire de l'Etat dans les 4 villes est prononcée intégralement pour trois (03) villes : Fada Banfora et Ouahigouya. Le marché d'une entreprise a été résilié pour contre performance.

La réception des travaux sur financement DANIDA dans le cadre du PADSEAI est prononcée pour trois (03) villes (Yako, Kaya et Gourcy). Pour les cinq (05) autres villes qui totalisent 175 ouvrages, la réception se fera courant 1^{er} trimestre 2010.

4.2.2.2 Assainissement collectif

4.2.2.2.1 Assainissement collectif à Ouagadougou

L'activité de raccordement a connu de difficultés obligeant l'ONEA a changé de stratégies :

- Paiement par les abonnés du devis réel établi
- Subvention en tubes PVC des ménages
- Enquête auprès des ménages pour comprendre les difficultés de raccordement

- Plafonnement du cout du branchement à 100 000 FCFA pour les particuliers et gratuitement pour l'administration publique.

4.2.2.2 Assainissement collectif à Bobo

La réception définitive de la phase d'urgence des travaux comprenant la pose de 14 kms de réseau, la construction d'une station d'épuration, d'une station de relevage et le raccordement de cinq (05) gros pollueurs industriels, l'ONEA et l'Hôpital a été prononcée en décembre 2009.

La phase d'extension confiée au groupement d'entreprises SADE-ASI/BF et comprenant la pose de 17 kms de réseau et le raccordement de 500 abonnés a démarré le 26 octobre 2009.

4.3 Problèmes rencontrés

- Difficultés de mobilisation des financements de certains partenaires du fait de la lourdeur des procédures : les missions d'évaluation doivent être l'occasion pour les différentes parties de définir de manière claire et précise les conditionnalités à remplir et d'élaborer un plan d'actions et un système de suivi de la mise en œuvre régulière desdits plans;
- Au regard des lenteurs dans le processus de passation des marchés des formations appropriées ont été organisées pour renforcer les capacités du personnel ONEA en matière de passation des marchés. Il convient aussi que les partenaires techniques et financiers s'engagent sur les délais à observer dans le traitement des dossiers qui leur sont soumis ;
- Insuffisances observées dans la gestion des contrats : un atelier bilan sur la conduite des projets au sein de l'ONEA a été organisé en octobre 2009 pour tirer les leçons et capitaliser la riche expérience de l'ONEA en matière de gestion.
- La lenteur, voire même la défaillance de certaines entreprises.

4.4 Prévision 2010

4.4.1 EAU – Prévision 2010

EAU	unité	Cumul réalisé 2007-2009	Prévision	Cumul prévu au 31/12/2010	Objectif 2015	Contribution à l'atteinte des OMD
			2010			%
Augmentation de la capacité de stockage	m3	15 150	8 150	23 300	27 450	84,9%
Augmentation de la longueur du réseau	km	1 464	494	1 958	3 227,0	60,7%
Nombre de branchements neufs	Nbre	66 757	36 633	103 390	172 096	60,1%
Nombre de BF neuves	Nbre	666	227	893	2 631	33,9%
Augmentation de la capacité de production	m3/j	9 092	32 380	41 472	64 863	63,9%

4.4.2 ASSAINISSEMENT – prévision 2010

Assainissement	unité	Cumul réalisé 2007-2009	Prévision 2010	Cumul prévu au 31/12/2010	Objectif 2015	Contribution à l'atteinte des OMD %
Nombre de plans stratégiques d'assainissement	Nbre	13	22	35,0	29	120,7%
Nombre d'ouvrages d'assainissement des ménages exécutés	Nbre	28 081	9 525	37 606,0	222 000	16,9%
Nombre d'ouvrages s'assainissement scolaires et publics exécutés	Nbre	337	290	627,0	900	69,7%
Nombre de station d'épuration construire	Nbre	1	0	1,0	1	100,0%
Nombre de raccordés au réseau collectifs	Nbre	326	1 700	2 026,0	2 688	75,4%

4.5 Synthèse de l'exécution financière

4.5.1 Réalisation financière au 31/12/2009

NB : montant en millions

	Prévision 2007-2009	Prévision 2009	Engagement	Mandaté 2007-2008	Mandaté 2009	Cumul mandaté 2007-2009	% engagement/prévision 2007-2009	% mandaté /Prévision 2007-2009	% mandaté / Engagement
Eau	55 319,7	22 022,5	26 227,8	10 147,7	9 109,0	19 256,7	47%	35%	73%
Assainissement	11 312,7	3 728,5	11 312,7	5 038,6	2 670,3	7 709,0	100%	68%	68%
Total	66 632,4	25 751,0	37 540,5	15 186,3	11 779,3	26 965,7	56%	40%	72%

4.5.2 Prévision exécution financière 2010

	Besoin globale	Financement acquis 2007-2008	Financement acquis 2009		Financement total acquis	% financement acquis /besoin	Prévision 2010	
			Extérieur	ONEA			Extérieur	ONEA
Eau	107 950,0	55 290,0	37 660,0	5547	92 950,0	86,1%	20 407,7	3 875,1
Assainissement	51 000,0	23 580,0	12 612,0	116,3	36 192,0	71,0%	5 281,0	137,0
Total	158 950,0	78 870,0	50 272,0	5 663,3	129 142,0	81,2%	25 688,7	4 012,1

Le financement extérieur acquis 2009 concerne la BM, l'UE et Danida.

5 Les indicateurs de performance

5.1 Les indicateurs de résultat

Les indicateurs de résultat sont calculés annuellement.

	unité	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015 objectifs
R1. Taux d'accès à l'eau potable	%	73%	75%	72%							87%
R2. Consommation spécifique aux BP	l/j/habitant	47	44	ND							57
R3. Consommation spécifique aux BF	l/j/habitant	-	-	ND							37
R4. Taux de couverture des communes urbaines en eau potable	%	63,6%	62,3%	63,3%							100%
R5. Taux d'accès à l'assainissement	%	-	17%	19%							57%
R6. Nb de personne supplémentaire ayant accès à l'eau / à 2005	millions	0,97453	1,12394	1,205269							1,8
R7. Nb de personne supplémentaire ayant accès à l'assainissement / à 2005	millions	0,05297	0,0777	0,147307							2,1

NB : le taux d'accès en 2009 en baisse par rapport à celui de 2008 en cause du changement du critère relatif au nombre de personnes par branchement. A partir de 2009 il est considéré 9 par branchement au lieu de 10 retenu jusque là. Le critère pour les bornes fontaines reste inchangé.

Le taux d'accès à l'assainissement en revanche augmente de 2 points.

5.2 Les indicateurs d'activité

	unité	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015 objectifs
A1. Augmentation de la capacité de stockage	m3	13 000	2 000	150							
A2. Augmentation de la longueur du réseau	km	656,6	474,5	199,3							3 227
A3. Nombre de branchements neufs	u	37 374	12 076	17 307							172 096
A4. Nombre de BF neuves	u	425	139	23							1000
A5. Augmentation de la capacité de production	m3/j	940	7332	820							
A6. Nombre de plans stratégiques d'assainissement		2	0	11							29
A7. Nombre d'ouvrages d'assainissement des ménages exécutés		5 296	7 777	15 008							222 000
A8. Nombre d'ouvrages s'assainissement scolaire et public exécutés		-	159	178							800
A.9 Nombre de stations d'épuration construites		-	1	0							1
A.10 nombre de raccordés au réseau collectif		-	229	97							

5.3 Les indicateurs de performance pour la gestion du volet urbain du PN-AEPA

unité	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015 objectifs
-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	----------------

Mobilisation des financements

G1. Taux global de couverture du besoin en financement	%	-	49,6	81,2						100%
G1a. Taux de couverture du besoin en financement eau	%	-	51,2	86,1						100%
G1b. Taux de couverture du besoin en financement asst	%	-	46,2	71						100%

Planification

G2. Jours de retard dans la mise à jour du plan d'investissement et du plan de financement	jours	0	120	45						0
G3. Jours de retard dans l'adoption du programme d'investissement et du budget annuel	jours	0	0	0						0

Passation des marchés

G4. Taux de respect du délai d'analyse d'offres	%	-	79	100						85%
G5. Taux de respect des délais de passation des marchés	%	-	25	-						80%
G6. Taux de respect du délai de 30 jours entre l'approbation du marché et le démarrage des travaux	%	-	46	-						80%

Suivi des études et des travaux

G7. Taux de respect du délai de paiement des décomptes	%	-	77	-						90%
G8. Taux d'exécution physique des travaux	G8-1 Eau	%	28	32						100%
	G8-2 Assainissement	%	-	11	16					100%
G9. Taux d'exécution financière	%	-	54,4	70						98%
G10. Taux de respect des délais d'exécution	%	-	13	-						90%
G11. Pourcentage de fonds engagés	%	-	37,5	46						100%
G12. Pourcentage de fonds décaissés	%	-	20,4	34						98%